



**CDOS**

**DEUX-SÈVRES**

**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023**



**CDOS**  
**DEUX-SÈVRES**

LES PARTENAIRES DU CDOS 79 :



Délégation régionale académique  
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



**FDVA**  
FONDS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DE LA VIE  
ASSOCIATIVE



Remerciements :

- Au Crédit Mutuel pour son mécénat

Au service des disciplines représentées par un Comité Départemental  
et adhérentes du CDOS 79

Fédérations Olympiques



Fédérations Nationales Sportives



## Fédérations Multisports et Affinitaires

---



## Fédérations Scolaires et Universitaires

---



## Groupements nationaux membres associés

---



## Autres structures adhérentes

---

Aïkido Club Niortais ; Canoë-Kayak Niortais ; Charente Angoulême Taekwondo Soyaux ;  
Comité 2FOPEN-JS 79 ; Comité Régional de Gymnastique Nouvelle-Aquitaine ; CREPS de Poitiers ;  
École de Découverte des Sports du Bocage ; Global Hapkido Magné MMA Fighting System ;  
Groupement d'Employeurs Judo Sud Deux-Sèvres ; Groupement d'Employeurs Sport & Animation 79 ;  
Hockey Club Niortais ; La Gaule Niortaise ; Ligue Poitou Charentes de Tir ; Ligue de Taekwondo  
Nouvelle-Aquitaine ; Niort Glace ; Saint Maixent Canoë Kayak ; Stade Niortais Triathlon ;  
Taekwondo Hapkido du Marais ; Thouars Canoë-Kayak ; Tournon Porte Océane.



# Rapport Moral du Président

**Patrick MACHET**

Au nom du Comité Départemental Olympique et Sportif des Deux-Sèvres, je souhaite la bienvenue à toutes les personnes invitées, à tous les représentants du monde sportif du département et de la Nouvelle-Aquitaine, ainsi qu'à nos partenaires.

La troisième année de notre mandat fut pleine et riche, de plus ce fut une année pré-olympique.

Pour la troisième édition, le ministère a mis en place le **Pass'Sport** (aide forfaitaire de 50 euros sous condition de ressources). Le CDOS a servi d'intermédiation auprès des clubs sportifs et des parents ; 6509 enfants en ont bénéficié (données du 15 décembre 2023).

Le Département a continué son soutien aux associations à travers son action citoyenne « **J'aime/J'aide mon asso** » via le Ticket Jeune Citoyen. Un **ticket de 20€** a été remis de manière dématérialisée à chaque enfant du CP à la 3<sup>ème</sup>, scolarisé dans le 79.

Les aides à la création et à la pérennisation des emplois sont du domaine de compétence de l'État, nous apportons une expertise auprès d'associations employeuses. Nous avons donné un avis consultatif auprès du SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) concernant les associations souhaitant créer ou pérenniser un emploi ainsi que pour les collectivités territoriales souhaitant faire une demande ANS Équipement.

Le CDOS apporte également son soutien auprès du Conseil Départemental concernant l'appel à projets de « soutien à l'acquisition d'équipements handisport et sport adapté ». En tant que membre du collège départemental « *Fonds de Développement de la Vie Associative* » (FDVA2), nous avons été force de proposition sur les dossiers présentés. Nous représentons le mouvement sportif dans les Comités de Pilotage (COFIL) « *Savoir Rouler à Vélo* » (SRAV) et « *Natura 2000* ». Nous sommes associés aux travaux relatifs à l'engagement, notamment sur les séjours de cohésion en Deux-Sèvres du Service National Universel (SNU). Le Département a validé son Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), nous espérons la réactivation de la Commission Départementale Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) dont le PDIPR est une composante. Cela permettra de ne pas oublier toutes les autres activités de pleine nature. Nous espérons une volonté départementale.

Grâce à l'appel à projet « Impact 2024 » et celui de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) nous avons poursuivi nos actions avec le Collectif Parasport afin de promouvoir les parasports de manière itinérante et ce auprès de la jeunesse Deux-Sévrienne.

Nous accompagnons les collectivités autour du label « **Terre de Jeux 2024** » et des « **Centres de Préparation aux Jeux** ». A ce jour nous comptabilisons 48 collectivités deux-sévriennes labellisées « Terre de Jeux 2024 » par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Parmi ces collectivités, 5 ont été retenues comme « Centres de Préparation aux Jeux ». La Commune de Parthenay accueillera en 2024 les athlètes du Cap Vert, la « Team Cabo Verde ». Notre regret est que nous n'avons pas pu réunir une seconde fois en 2023 ces collectivités autour d'un rassemblement.

Nos missions ne se sont pas limitées aux relations avec l'État et le Conseil Départemental, notre labellisation Guid'Asso nous permet aussi d'avoir un effet levier sur le développement du sport en Deux-Sèvres.

Nous avons répondu aux attentes de 142 associations différentes, pour un accompagnement individuel, cela représente 330 sollicitations. Concernant la gestion des paies, 90 associations et 296 salariés en moyenne sur l'année. Je n'oublie pas nos autres outils : Basicompta avec 132 associations utilisatrices (soit une association sportive sur 10 en Deux-Sèvres), l'annuaire du sport, nos plateformes de formations...

Notre soutien passe aussi par le développement du Service Civique dans le Sport 79 (en partenariat avec les services de l'état et la Région Nouvelle-Aquitaine). Nous avons accueilli 64 volontaires sur l'année civile.

Le dispositif « Prescription d'Exercice Physique pour la Santé (PEPS) » mis en place en 2019 et piloté par l'ARS et la DRAJES est en plein développement avec notre appui. 5 établissements sont labellisés « Maisons Sport-Santé » en Deux-Sèvres : la MSS Melioris Niort - Le Grand Feu (*Association Melioris*), La MSS du Thouarsais (*Communauté de Communes du Thouarsais*), la MSS Parthenay - L'Enjeu Santé (*ville de Parthenay*), la MSS en Bocage Bressuirais (Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres) et la MSS Melioris Périgné – Centre de Santé de Lellis (*Association Melioris*). Le maillage de ces « Maisons Sport Santé » est un plus pour nos salariés Antoine BARBOZA et Bastien BICHON qui assurent les coordinations PEPS Sud et Nord Deux-Sèvres. Notre convention avec le Groupement Hospitalier de Territoire nous permet de mettre à disposition des enseignants en Activité Physique Adaptée et de Santé.

Nos partenariats avec le collectif de formation des Bénévoles, le GESA 79, l'Office de Tourisme Niort Marais Poitevin (OTNMP) et le Courrier de l'Ouest sont restés très actifs.

Avant de conclure, je voudrais **saluer le bénévolat. Les bénévoles sont le socle de la pratique sportive**, Ils permettent la pérennité des associations. Je les remercie pour leur engagement, même si leur statut, malgré les promesses, n'est malheureusement toujours pas d'actualité.

En conclusion, j'adresse un grand merci à Catherine, Emilie, Gwendoline, Joël, à Carine du GE Sport Vienne pour la communication, à Laetitia qui a suppléé Gwendoline durant son congé maternité, à nos salariés APA du GESA Antoine, Bastien, Kévin, Isabelle et Morgan pour la mise en place de la convention avec le GHT, Antoine et Bastien pour leur mi-temps PEPS. Je n'oublie pas nos volontaires en service civique : Louis CHAIGNEAU puis Florian PERRIN.

Partageons les valeurs de l'olympisme : l'excellence par sa devise « Citius, Altius, Fortius », l'amitié par la flamme, le respect par les anneaux olympiques.

Patrick MACHET

# Rapport du Secrétaire Général – Fonctionnement

---

*Secrétaire général : Nadine SECHET*

*Secrétaire adjoint : Patrice GERBIER*

*Membres : Le Conseil d'Administration*

*Salariées Référentes : Gwendoline ANWAR et Emilie HUREAU*

## **Objectif :**

Assurer la vie statutaire et administrative de la structure fédératrice du mouvement sportif 79.

## **Vie statutaire**

---

### **Le point sur les adhésions 2023 :**

Le Comité Départemental Olympique et Sportif des Deux Sèvres compte au 31 décembre 2023 : 40 comités à jour de leur cotisation et 17 membres associés (clubs isolés et autres structures adhérentes). Vous trouverez au début de ce dossier la liste des adhérents du CDOS, classés par grands collèges.

Certains comités ne sont pas à jour de leur cotisation pour l'année 2023. Ils ne sont donc pas autorisés à voter au cours de l'AG. Il s'agit du comité Savate, Boxe Française et Disciplines Associées.

### **Les membres du Conseil d'Administration du CDOS 79 se sont réunis à plusieurs reprises :**

- ✓ 4 fois en Bureau Exécutif : le 16 janvier, le 22 mai, le 11 septembre et le 13 novembre 2023
- ✓ 1 fois en Conseil d'Administration exceptionnel : le 1<sup>er</sup> février
- ✓ 5 fois en Conseil d'Administration : le 27 février, le 3 avril, le 19 juin, le 9 octobre et le 12 décembre 2023

Cette année encore, nous avons constaté une forte présence et un fort investissement des élu(e)s. C'est l'occasion de les remercier tous pour leur assiduité sans laquelle la bonne marche du CDOS ne saurait être.

### **L'année 2023 a été marquée par quelques changements dans l'organisation du CDOS :**

Le CDOS a accueilli :

- Deux volontaires en service civique :
  - Louis CHAIGNEAU, en mission du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 30 juin 2023
  - Florian PERRIN, en mission au 1<sup>er</sup> novembre

Ce statut particulier a pleinement trouvé sa place entre nos bénévoles-dirigeants et les salariés.

Il est à noter :

La cooptation de Dany FOURNIER, Président du Comité Départemental de Rugby en tant que membre du Conseil d'Administration du CDOS.

## **Gestion des ressources humaines du CDOS**

---

Les missions du CDOS ne cessent d'évoluer.

On peut compter sur nos 4 salariés : Gwendoline ANWAR, Catherine DONARIER, Emilie HUREAU et Joël PIGEAU, qui assurent les services et le fonctionnement de l'association.

Les entretiens annuels ont été menés par Patrick MACHET et Patrick HENRI les 12 et 15 septembre.

On peut compter également sur l'une de nos salariées, Carine BAQUIER en qualité de Chargée de communication et mise à disposition par le GE Sport Vienne pour un volume horaire de 0.10 ETP.

Dans le cadre de notre partenariat avec le Centre Hospitalier de Niort, 5 salariés ont été mis à disposition par le GESA pour l'action sport-santé du CDOS : Antoine BARBOZA dispose d'un volume horaire de 0.37 ETP, Bastien BICHON d'un volume horaire de 0.94 ETP, Kévin GOUIONNET d'un volume horaire de 0.60 ETP, Isabelle PLESSIS d'un volume horaire de 0.33 ETP, et Morgan RICHARD disposant d'un volume de 0.28 ETP.

## Gestion des financements du CDOS

---

Merci de bien vouloir vous reporter au rapport financier joint en Annexe.

### **Partenaires :**

*Par ordre alphabétique*

Agence Nationale du Sport

Comité National Olympique et Sportif Français

Département des Deux-Sèvres

DSDEN 79 - SDJES 79

GESA 79

Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine



# Sport & Éducation et Citoyenneté

**Responsable : Philippe MOREAU**

*Membres : Raphaël-Axel ARHIMAN, Jean-Charles BERNARD, Sébastien BICHON, Christelle BOBINET, Jacky ENOS, Patrice GERBIER, Sébastien GUITARD, Patrick HENRI, Régis LECOT, Laëtitia QUÉMÉRÉ, Patrick MACHET, James MAZURIE, Gilles MORIN, Cécilia VEILLON*

*Volontaires : Louis CHAIGNEAU et Florian PERRIN*

*Salariés Référents : Gwendoline ANWAR, Catherine DONARIER et Joël PIGEAU*

## Objectifs :

Promouvoir l'esprit sportif et les valeurs olympiques ;

Promouvoir le sport pour tous à travers le label "Valides-Handicapés", le "Collectif du ParaSport" et l'expérimentation "d'inclusion sociale des réfugiés" ;

Déployer des outils de prévention et réglementation autour du sport ;

Promouvoir le sport dans le Service National Universel et dans le Service Civique.



## Semaine Olympique et Paralympique

Sous l'impulsion de Paris 2024, une semaine par an est dédiée à la promotion de la pratique sportive chez les jeunes et à la mobilisation de la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives. Elle est inscrite au programme du ministère de l'Éducation Nationale depuis 2017. La 7ème édition de la Semaine Olympique et Paralympique, organisée du 3 au 8 avril 2023, a mis l'accent sur le thème de l'inclusion et de la découverte des Jeux Paralympiques.

Elle a permis aux enseignants de :

- Sensibiliser les élèves et étudiants aux valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme
- Utiliser le sport comme outil pédagogique
- Découvrir avec les élèves et les étudiants les disciplines olympiques et paralympiques
- Changer le regard des jeunes sur le handicap et amener les jeunes à la pratique
- Éveiller les jeunes à l'engagement bénévole

Pour l'édition de 2023, un nombre record a été obtenu, 70 projets ont été retenus en Deux-Sèvres par Paris 2024 :

Porteurs de projets par EPCI	
<b>Agglomération du Bocage Bressuirais</b>	
Lycée Maurice Genevoix de Bressuire	Ecole primaire l'Absie
Ecole primaire de La Chapelle-Saint-Laurent	Circonscription Usep Bressuire
Ecole primaire de Faye-l'Abbesse	Collège Jules Supervielle - Bressuire
Ecole primaire de Chanteloup	Ville de Nueil les Aubiers
Ecole primaire Bertrand Du Guesclin de Bressuire	
<b>Communauté de Communes du Thouarsais</b>	
Ecole primaire Anatole France de Thouars	USEP 79 circonscription de Thouars
Ecole primaire de Saint-Varent	Ecole primaire de Louzy
Ecole primaire de Loretz-d'Argenton	Circonscription Usep Thouars
Ecole primaire publique de Saint-Léger-de-Montbrun	
<b>Communauté de Communes Parthenay-Gâtine</b>	
Collège Louis Merle de Secondigny	Ecole primaire – Beaulieu-Sous-Parthenay
Ecole primaire La Mara de Parthenay	Mairie de Beaulieu sous Parthenay
Ecole primaire Le Chant du Thouet de Le Tallud	Collège Louis Merle
Inspection académique Parthenay et Circonscription Usep Parthenay	Etablissement régional d'enseignement adapté Françoise Dolto – Saint-Aubin Le Cloud

<b>Communauté de Communes Val de Gâtine</b>	
Ecole primaire de Saint-Pompain	Ecole primaire d'Ardin
<b>Communauté de Communes Haut Val de Sèvre</b>	
Ecole primaire de Sainte-Eanne	Ecole primaire de Bougon
Ecole primaire de Saint-Martin-de-Saint-Maixent	Ecole primaire d'Augé
Ecole primaire de Salles	Circonscription Usep ST Maixent
Ecole primaire de Romans	Ecole primaire – Exireuil
Ecole primaire de Pamproux	Ecole primaire de Cherveux
<b>Communauté de Communes Mellois en Poitou</b>	
Collège Antoine de Saint-Exupéry de Brioux-sur-Boutonne	Ecole primaire de Chey
Lycée agricole Jacques Bujault de Melle	Ecole primaire de Chenay
Ecole primaire de Valdelaume	Ecole primaire Védrina de Celles-sur-Belle
Ecole primaire de Rom	Ecole primaire d'Alloinay
Ecole primaire de Périgné	Ecole primaire d'Aigondigné
Ecole primaire de Couture-d'Argenson	Circonscription Usep Melle
Collège Antoine de Saint-Exupéry de Brioux-sur-Boutonne	
<b>Communauté d'Agglomération du Niortais</b>	
Collège Fontanes de Niort	Ecole primaire La Mirandelle de Niort
Ecole primaire Saint-Exupéry de Chauray	Ecole primaire Jacques Prévert de Niort
Ecole primaire de Saint-Hilaire-la-Palud	Ecole primaire de Magné
Ecole primaire d'Amuré	Ecole primaire de Frontenay-Rohan-Rohan
Département USEP 79	Ecole primaire d'Epannes
Ecole primaire de Saint-Symphorien	Ecole primaire d'Echiré
Ecole primaire de Saint-Rémy	Circonscription Usep Niort- Marais
Lycée de la Venise Verte de Niort	UNSS 79
Impulsion Gym	École élémentaire Lucie Aubrac – Aiffres
Ecole primaire Victor Hugo – Aiffres	
<b>Communauté de Communes Airvaudais-Val Du Thouet</b>	
Ecole élémentaire Ernest Pérochon d'Airvault	Ecole primaire d'Assais-les-Jumeaux

Le CDOS se met à disposition des porteurs de projet : pour des conseils ; par des animations d'ateliers sur l'olympisme ; par de la mise en relation avec des personnes (athlètes, staff) ayant vécu les Jeux et sportifs sur la liste ministérielle de haut niveau ; par des vérifications du bon usage des emblèmes et symboles olympiques ; par un rôle d'intermédiaire avec les services juridiques du CNOSF et de Paris 2024 ; par la mise à disposition de matériels éducatifs et/ou de communication ; par une valorisation de leurs actions, etc.

Le CDOS est intervenu dans plusieurs lieux lors de cette Semaine Olympique et Paralympique 2023, pour des interventions autour des sports au programme des Jeux de Paris 2024 et pour une animation d'un documentaire-débat. Ainsi, les équipes du CDOS, élus et salariés se sont déplacées au sein du collège Louis Merle de Secondigny, des gymnases de Saint-Varent, de l'Espace Tartalin d'Aiffres, du Collège Denfert Rochereau de Saint-Maixent-l'École et l'école de Cherveux.

## Journée Olympique



La Journée Olympique est une action de mobilisation autour des valeurs olympiques et sportives à destination du grand public, des licenciés, du public scolaire et des centres de loisirs et pouvant être organisée chaque année dans les territoires, autour du 23 juin. Depuis plus de 60 ans, le Comité International Olympique (CIO) invite en effet les comités nationaux olympiques du monde entier à célébrer l'anniversaire de sa création, le 23 juin 1894 à Paris, par le biais de l'organisation d'une course grand public.

Au fil des années, cette manifestation a pris, en France, plusieurs formes, impliquant au niveau national ou territorial CROS, CDOS, CTOS, fédérations, clubs... Le concept de la Journée Olympique ne se limite aujourd'hui pas à cette seule course. Il se décline au contraire au travers d'activités proposées au plus grand nombre : activités physiques et sportives, ateliers de travaux manuels ou culturels, conférences, démonstrations sportives, rencontres avec des athlètes ayant participé aux Jeux Olympiques.

Organiser la Journée Olympique consiste à mettre en place une opération festive et visuelle articulée autour d'animations reprenant le concept du CIO « Bouger, Apprendre, Découvrir » :

- Activités sportives (dont course)
- Activités culturelles
- Activités à caractère éducatif (valeurs sociales et sociétales, sensibilisation bien être/santé, citoyenneté).

Cette année 2023, le CDOS a réédité comme en 2021 et 2022 avec l'équipe dirigeante du Service National Universel (SNU) en Deux-Sèvres, l'organisation de la Journée Olympique du séjour de cohésion, pour les volontaires du SNU. Ainsi, les jeunes engagés ont participé aux 6 ateliers mis en place sur cette journée : du volley-ball et para-volley-ball (avec le Volley-ball Pexinois Niort) ; du tir à l'arc et para-tir à l'arc (avec la structure de Vincent FAUGEROUX) ; du Tennis et du Tennis Fauteuil (avec le Comité Départemental de Tennis et le Tennis Club de Chauray), du Basket 3x3 (avec le Comité Départemental de Basket-ball) ; Boccia – Parcours Fauteuil (avec le Comité Départemental Handisport) ; quiz olympique et paralympique (avec le CDOS). Des prix de l'excellence, du respect et de l'amitié ont été remis pour valoriser les 3 valeurs fondamentales de l'Olympisme.

Par ailleurs, d'autres « Journée Olympique » ont été organisées dans le département, c'est notamment le cas de l'USEP 79 et de l'UNSS 79 qui ont mis en place des rassemblements scolaires. Plusieurs collectivités ont également pris part à cette manifestation en organisant des activités sportives pour les enfants, sur des temps scolaires ou périscolaires.



## **Label « Génération 2024 »**

---

En collaboration avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, un dispositif de labellisation « Génération 2024 » a été lancé en 2018 par les ministères chargés de l'éducation, de l'agriculture et des sports, pour les établissements scolaires et universitaires. Cet appel d'offre national pluriannuel veut encourager et développer la pratique sportive des jeunes par la création ou le renforcement de la passerelle avec les écoles, les établissements, les universités et le mouvement sportif.

### 4 critères définissent le cahier des charges :

- Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire
- Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques
- Accompagner ou accueillir des sportifs de haut-niveau
- Ouvrir les équipements sportifs des écoles et des établissements

En Deux-Sèvres au 31 décembre 2023, sur la base du volontariat, nous comptabilisons 72 établissements labellisés : 47 écoles élémentaires, 17 collèges, 1 EREA et 7 lycées labellisés depuis 2018. Le dispositif s'étend à de nouveaux établissements et cet accroissement va se poursuivre jusqu'en 2024, notamment grâce aux actions des CPD EPS et de l'USEP 79 qui développent ce dispositif avec les écoles. Une mallette pédagogique a été pensée et créée par ce groupe d'acteurs avec le CDOS pour les remettre aux enseignants des écoles publiques labellisées « Génération 2024 ». Près de 70 mallettes (sur 100 commandées) ont été distribuées.

## Classe Olympique

En signant une convention avec le Ministère de l'Éducation Nationale en mai 2010, le CNOSF a souhaité faciliter la collaboration entre le mouvement sportif et le monde de l'éducation. Ainsi, la mise en œuvre du Programme d'Éducation à la Culture Sportive et Olympique (PECSO) au travers de trois types d'opérations territoriales (Camp Olympique de la Jeunesse, Classes Olympiques et Journée Olympique) vise à renforcer l'implication du mouvement sportif et du CNOSF dans les programmes éducatifs.

Les Classes Olympiques sont une action éducative à destination des établissements scolaires utilisant des thématiques olympiques et sportives comme support des apprentissages. Les classes olympiques s'adressent aux élèves scolarisés en maternelle, élémentaire et secondaire. En cette année scolaire 2023-2024, nous comptons en France plus de 760 projets, 3 330 classes olympiques et près de 83 000 élèves sensibilisés aux valeurs du sport et de l'Olympisme.

Le CDOS Deux-Sèvres est chargé de prendre contact avec les classes olympiques du Département afin de les accompagner dans leurs projets par :

- de la mise en relation avec les acteurs sportifs locaux (clubs, athlètes et autres professionnels...)
- l'intégration de ces établissements en priorité dans les projets que le CDOS développe sur les temps forts de l'année scolaire
- des interventions et initiations dans les classes
- la mise à disposition de nos ressources

Vous trouverez ci-dessous le tableau des 3 classes concernées en Deux-Sèvres sur l'année scolaire 2023-2024 :

Porteur de projet	Nombre d'élèves	Nombre de classe	Nom du projet
Ecole François d'Assise à Cerizay	221	9	Une année paralympique à François d'Assise
ITEP de la Roussille à Niort	10	1	Les Jeux Olympiques 2024
Collège Jean Zay à Niort	330	13	Jeux Olympiques Musicaux (JOM)

## Label « Valides-Handicapés » : pour une pratique sportive partagée



Créé par le CDOS Gironde, le label « Valides-Handicapés » : pour une pratique sportive partagée est destiné aux clubs sportifs souhaitant accueillir ou accueillant déjà des personnes en situation de handicap. Déployé dans notre département en début d'année 2018, ce label qui deviendra petit à petit totalement néo-aquitain, a pour but de décloisonner les pratiques sportives entre les « valides » et les personnes en situation de handicap tout en mettant en valeur les actions et/ou les projets des clubs.

Pour cela, il identifie l'accessibilité des lieux de pratiques sportives (équipements adaptés), la qualité de l'encadrement (adapté et qualifié) pour les personnes ayant besoin d'adaptation pour les principales déficiences (motrice, visuelle, auditive, mentale).

Ce label est attribué pour une durée de 4 ans avec une visite de renouvellement tous les 2 ans pour maintenir les informations des clubs à jour. Le CDOS 79 intervient à plusieurs moments dans le processus de labellisation du club :

- Lors de la visite : nous nous assurons que leurs locaux soient en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap et nous prenons connaissance du projet du club.

- Lors de la Commission Technique Départementale et de la Commission Régionale, deux réunions importantes regroupant divers acteurs du département (DSDEN 79 - SDJES 79, CD Handisport 79, CD Sport Adapté, IREPS 79, GPA 79, le Département et Melioris Le Grand Feu) et de la région (DRAJES, CROS Nouvelle-Aquitaine, CDOS N-A, CR Sport Adapté, CR Handisport) missionnés autour du sport et/ou du handicap afin de décider de l'attribution du label.

#### Les dates clés du label en 2023 :

- 6 mars : Visite de labellisation de l'Ecole de Tennis de Niort (ETN)
- 6 mars : Commission Technique Départementale
- 29 juin : Commission Technique Régionale (en visio)
- 21 novembre : Visite de labellisation de l'Association des Plongeurs de Niort et des Environs (APNEE)
- 27 novembre : Commission Technique Départementale
- 30 novembre : Commission Technique Régionale (en visio)

#### Les 29 clubs labellisés au 31 décembre 2023 depuis 2018 :

<b>2023</b>	<b>Ecole de Tennis de Niort</b>	<b>Association des Plongeurs de Niort et des Environs</b>
2022	Handball Club Bressuirais	Badminton Bressuirais
2021	Tennis Club Bressuirais	Tennis Club de Châtillon sur Thouet
2020	Gymnastique Volontaire Saint-Symphorien	Tennis Squash Parthenaisien
2019	Le Cabri Mellois (Gymnastique)	Niort Tennis de Table
	Stade Niortais Tennis	Gymnastique Volontaire Aiffres
	CSC Thouars Tennis de Table	CEC Dance
	Gymnastique Volontaire Top Form	ASPTT Niort
2018	Amicale Sportive Niortaise Basket	Association Gymnique la Givre-en-Mai
	Avant-Garde de Terves (Gymnastique)	Calci-Aire Parapente 79
	Compagnie des Archers Niortais	Club de Tir Sportif de Parthenay
	Ecole de Découverte des Sports du Bocage	Etoile Sportive Saint-Amantaise Football
	SA Souché Niort et Marais section Karaté, Body-Karaté, Kendo, laïdo	Cercle des Nageurs du Bocage Bressuirais
	Tennis Club de Chauray	Stade Niortais Rugby
	Union des Gymnastes Niortais	



## **Caravane du Parasport et Collectif du Parasport**

Sur la saison 2022-2023, une Caravane du Parasport était au service de la jeunesse Deux-Sévrienne. Des acteurs du sport pour les personnes en situation de handicap ont regroupé leur force pour promouvoir les Parasports de manière itinérante à l'aube des Jeux Paralympiques de Paris 2024.

Les Deux-Sèvres ont été mis à l'honneur en étant « Lauréat » dans un appel à projets national appelé « Impact 2024 » piloté par le Comité d'Organisation des Jeux de Paris. Le Consortium dénombrait les 5 institutions deux-sévriennes suivantes : le Comité Départemental Handisport (CDH), le Comité Départemental du Sport Adapté (CDSA), l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP), l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et le Comité Département Olympique et Sportif (CDOS). Le projet n'était pas fermé à ces institutions lauréates, au contraire, il se veut fédérateur, puisque le Département des Deux-Sèvres, le Groupe Pluri-Associatif (GPA) et la structure « Oui j'Ose » gérée par Sébastien BICHON (médaillé Paralympique en paracyclisme) avaient rejoint le convoi.

La « Caravane du Parasport » avait pour ambition de repérer puis de sensibiliser de nouveaux parasportifs dans leur espace de vie, et accompagner les encadrants au contact des personnes en situation de handicap (PSH) par des experts pour favoriser l'inclusion.

Malgré les 37 escales, les 158 personnes en situation de handicap accompagnées, 182 encadrants accompagnés l'organisation d'une Journée Départementale du Parasport regroupant 70 personnes à Secondigny, l'appel à projets Impact 2024 n'a pas suivi le projet une seconde année. Les 9 partenaires cités plus haut ne se sont pas démobilisés et ont conservé la dynamique en l'adaptant économiquement. Grâce au SDJES et une aide de la DRAJES, nous avons maintenu nos réunions régulières, planifié une nouvelle Journée Départementale du Parasport en janvier 2023 et créé un flyer répertoriant 51 associations para-accueillantes en Deux-Sèvres.



## Inclusion sociale des réfugiés par le Sport

---

Le sport est un puissant vecteur d'inclusion sociale, de tolérance et de respect. Notre projet consiste à créer du lien social et à offrir les meilleures perspectives d'intégration pour les réfugiés, uniquement Bénéficiaires d'une Protection Internationale, en s'appuyant sur l'accueil des clubs sportifs des Deux-Sèvres. Ce projet a débuté en novembre 2019.

L'objectif du CDOS est de s'inscrire dans une démarche expérimentale d'accompagnement de la personne réfugiée BPI en travaillant avec les diverses structures d'accueil de ce public (CPH Parthenay, L'Escale la Colline, La Croix Rouge...) et en collaboration avec les services sport et cohésion sociale de la DSDEN 79...

### Nos objectifs :

- Favoriser l'inclusion sociale par l'activité physique et sportive des réfugiés ;
- Contribuer au développement de l'estime de soi et d'amélioration de la santé ;
- Permettre le développement de leurs capacités psychosociales, de leurs compétences, de leur autonomie à devenir ;
- S'appuyer sur les clubs sportifs des Deux-Sèvres comme outil d'intégration pour les réfugiés.

Pour lever les freins à la pratique sportive en club, le dispositif permet de reverser une grande partie de l'adhésion au club (licence, cotisation, assurance), une participation symbolique est par contre demandée à chaque réfugié afin de le responsabiliser dans son engagement vis-à-vis du club.

Le CDOS s'est engagé à coordonner l'action, et à être l'inter-médiateur entre les structures et le mouvement sportif associatif, en assurant également l'ensemble du suivi administratif en lien avec cette action.

16 personnes ont été intégrées dans des clubs niortais, parthenaisiens, bressuirais et thouarsais. Les clubs qui les ont accueillis sont le Karaté Parthenay (4), Savate Boxe Française Parthenay (1) l'UA Niort St Florent (3) et le Volley Ball Parthenay (4), Bressuire Boxing Club (1), Thouars basket (1) Olympique Leodgarien (1).



## Actions de prévention et de sensibilisation aux violences sexuelles dans le sport



Le renforcement de la lutte contre les violences sexuelles dans le sport est une des priorités du ministère chargé des sports. Le CDOS se trouve être « tête de réseau » du mouvement sportif dans les Deux-Sèvres. La lutte contre les dérives et les violences sexuelles sont donc un axe prioritaire. Nous avons donc un rôle d'Information et de prévention auprès des associations sportives deux-sévriennes.

Un nombre d'actions de prévention et de sensibilisation sera mis en place, notamment :

- 1/ Animer des temps de concertations périodiques lors des commissions départementales de lutte contre les violences sexuelles et les discriminations dans le sport avec pour objectif d'identifier les acteurs du Département avec lesquels un travail sur cette thématique sera entrepris (ex : France Victimes, etc.) ;
- 2/ Organiser une conférence à destination du mouvement sportif deux-sévrien, qui comprendrait des temps de présentation du contexte des violences sexuelles dans le sport, des interventions/tables rondes d'associations locales spécialisées sur ces sujets et évoquer ainsi le cadre et l'environnement des associations sportives (procédure et circuits de signalement, l'éthique et l'honorabilité des éducateurs, outils de prévention, formation des éducateurs et dirigeants etc.) ;
- 3/ Promouvoir et communiquer sur la prévention des violences sexuelles et des discriminations auprès des acteurs du sport notamment par l'intermédiaire de supports de communication produits par le CROS Nouvelle-Aquitaine en lien avec les CDOS récapitulant la démarche à suivre lorsqu'il y a un cas dans une structure afin d'avoir une procédure commune et unifiée ;
- 4/ Organiser des temps de sensibilisation des violences sexuelles et des discriminations dans le sport à destination des éducateurs sportifs et des dirigeants ;
- 5/ Organiser des temps de sensibilisation à destination de la jeunesse à travers des ciné-débats. Pour faciliter le lien et afin de sensibiliser la jeunesse sur la prise en compte des violences dans le sport, nous nous appuierons sur des ressources externes au CDOS (associations ou personnes expertes tels que "France Victimes 79) pour animer ces débats ;
- 6/ Organiser une formation civique et citoyenne sur les violences sexuelles dans le sport à destination des volontaires accueillis dans les associations sportives.

## Déploiement d'outils de prévention et réglementation autour du sport



A l'aide d'appel à projets, depuis plusieurs années, le CDOS développe ou édite des outils existants pour les diffuser en nombre dans les réseaux deux-sévriens. Les supports suivants ont été imprimés et sont à la disposition gratuite du mouvement sportif depuis plusieurs années :

- Affiches « Sport et médicaments, pas n'importe comment » (Format A2)
- Affiches « L'offre d'alcool en milieu sportif » (format A2)
- Affiches « Problème de jeu ? » (Format A2)
- Affiches « Boisson énergisante = même problème que l'alcool » (Format A2)
- Affiches « Conséquences de l'alcool sur le corps du sportif » (Format A2)
- Panneaux « Protection des mineurs et répression de l'ivresse publique » (Format A4)
- Livrets « Guide de prévention et de réglementation sport & alcool » (Format A5)
- Brochures « Se doper ou pas ? » (Format « poches »)



## Collectif « Engagement des Jeunes en Deux-Sèvres »

---

La Ligue de l'enseignement 79, Unis-Cité 79 et le CDOS 79 sont trois structures habilitées pour délivrer des agréments d'accueil de volontaires en Service Civique, aguerries dans l'accompagnement des adultes qui les accompagnent (tuteurs, mentors...) et identifiées sur l'ensemble des territoires. Elles se sont associées en 2021 avec la bienveillance du SDJES 79 pour relever le défi du développement qualitatif et quantitatif des espaces d'engagement pour les jeunes.

Pour permettre aux jeunes de s'épanouir, d'agir sur leur territoire et de participer, en citoyen, à des projets d'intérêt général, de nombreux espaces d'engagement existent. Certains sont informels, d'autres sont soutenus par des dispositifs locaux, régionaux ou nationaux (BAFA, BAFD, MIG, SCV, SNU, etc.). Le collectif Engagement des Jeunes 79 propose de promouvoir certains dispositifs et est à disposition pour accompagner les structures intéressées, pour :

### Créer une dynamique territoriale

- Soutenir les créations d'espaces d'engagement.
- Mieux faire comprendre les dispositifs.
- S'appropriier le nouveau dispositif lié au SNU : les M.I.G. (Missions d'Intérêt Général).
- Déployer des actions sur l'ensemble du territoire départemental grâce à la mutualisation de moyens.

### Promouvoir les enjeux pour le territoire à créer des espaces d'engagement

- Partager des expériences de parcours de jeunes.
- Valoriser les impacts sociaux et économiques des dispositifs sur le territoire.
- Organiser des « événements » fédérateurs.

### Accompagner les structures pour garantir l'inscription de l'accueil d'un volontaire dans le parcours des jeunes

- Accompagner les structures et donc les tuteurs dans leur "démarche qualité" d'accueil de jeunes.
- Labelliser et agréer des structures.
- Développer des offres de formation des tuteurs (BAFA, SCV), des mentors (SNU).

### Favoriser l'harmonisation entre les envies des jeunes et les missions proposées afin de développer le nombre de missions pourvues

- Anticiper les besoins des structures et des jeunes.
- S'autoriser à créer des missions à partir des projets des jeunes.
- Identifier et dépasser les freins (mobilité, encadrement, financements, etc.).

## Intermédiation Service Civique

---



Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023, le CDOS a offert la possibilité à 64 volontaires de moins de 26 ans d'avoir accès à des missions en Service Civique dans le sport. Sans compter le CDOS, également organisme d'accueil, ce sont 47 associations qui se sont engagées avec nous pour accueillir une ou un volontaire :

Association Niortaise de Gymnastique Rythmique	Judo Club Créchois
Avenir Sportif Aiffres Fors Prahecq (Football)	Le Réveil Bressuirais Basket
Avenir Sportif Echiré Saint Gelais (Football)	Niort Rugby Club
Basket-Ball Saint Jeantais	Niort Handball Souchéen
Basket Club de Chauray	Office de Tourisme Niort Marais Poitevin
BMX Club Niortais	Parthenay Basket-Ball 79
Cercle des Nageurs de Niort	Pédale Saint Florentaise
Cercle Olympique de Cerizay (Football)	Sèvre Bocage Athlétic Club
Club Sportif Mellois Natation	Sport Athlétique Moncutant Handball
Comité Départemental de Handball 79	Sport Athlétique Souché Football
Dojos de l'Agglomération du Niortais (Judo)	Taekwondo Club Bressuirais
Etoile Parthenaisienne	Tennis Club de Melle
Football Club de Beauvoir	Tennis Club Bressuirais
Football Club Airvo Saint Jouin	Tennis Club Echiré
Football Club Bressuirais	Tennis Squash Parthenaisien
Givre en Mai	Thouars Basket 79
Groupement Jeunes Cœur de Bocage	Thouars Gym 79
Gym La Volt'Aire	Trinitaires Gymnastique Mauléon
Handball Champdeniers Mazières	Union Sportive Airvault & France Avant Tout (section basket)
Handball Club Bressuirais	Union Sportive Airvault & France Avant Tout (section tennis)
Handball Sud 79	Union Sportive Pays-Maixentais (Football)
Handball Club Mauléonnais	Union Sportive Thouars Handball
Handball Club Mothais	Volley-Ball Pexinois Niort
Impulsion Gym	

Le CDOS a pour objectif de faciliter les démarches administratives et permettre aux associations sportives du département d'accueillir des volontaires sur des missions d'intérêt général. Cette solution d'intermédiation est une alternative à l'agrément direct que peut solliciter une association auprès des services de l'État. Les volontaires missionnés (sans conditions de diplômes) donnent de leur temps et de leur énergie au service d'une structure. Cette étape de vie est reconnue et valorisée dans leur parcours. L'État via l'ASP (Agence de Service et de Paiement) verse une indemnité au jeune volontaire de 504.98 € par mois. L'État prend également en charge sa couverture sociale et ses cotisations retraites durant la période de mission.

Le jeune n'a pas un statut de salarié, ni de bénévole, mais de volontaire. Il perçoit donc de la part de la structure d'accueil une indemnité de 114.85 € par mois. Ce versement correspond à une prestation nécessaire à la subsistance, l'équipement, l'hébergement ou au transport. Des journées de formations civiques et citoyennes (FCC) doivent être réalisées pendant la mission du volontaire, dont le PSC1. Le CDOS met en place un programme de formation et s'assure que chaque volontaire en intermédiation bénéficie des FCC.

Il est à noter que le CDOS des Deux-Sèvres a répondu à l'Appel à Projet Service Civique du Conseil Régional. Il a été soutenu en 2023 pour la réalisation de : 2 missions sur l'axe « transition environnementale et biodiversité » et de 4 missions sur l'axe « transition sociale et solidarité ».

**Partenaires :**

*Par ordre alphabétique*

Agence Nationale du Sport

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Délégation Départementale des Deux Sèvres

Associations labellisées « Valides-Handicapés »

CASDEN

Centre Melioris Le Grand Feu

Comités Départementaux Handisport et du Sport Adapté

Comité National Olympique et Sportif Français

Communauté de Communes Mellois en Poitou

Département des Deux-Sèvres

DSDEN 79 - SDJES 79

DRAJES Nouvelle-Aquitaine

Établissements scolaires cités

Groupe Pluri-Associatif

IREPS Nouvelle-Aquitaine – Antenne 79

Ligue de l'Enseignement 79

Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine

Paris 2024

Préfecture des Deux-Sèvres

Préfecture Nouvelle Aquitaine - SGAR

Structures passant par l'agrément d'intermédiation du CDOS

Structures sportives intervenantes lors de la Journée Olympique

Unis-Cité Niort

UNSS 79

Un Toit en Gâtine

USEP 79

# Sport & Professionnalisation

**Responsable : Patrick HENRI**

Membres : Gilles MORIN et Patrick MACHET

Salariés Référents outils de communication : Carine BAQUIER, Catherine DONARIER et Joël PIGEAU

Salariées Référentes Guid'Asso : Catherine DONARIER et Emilie HUREAU

Salariée référente BasiCompta : Emilie HUREAU

Salariées Référentes formations : Gwendoline ANWAR et Catherine DONARIER

## Objectifs :

Soutenir la vie associative et le bénévolat ;

Accompagner la professionnalisation du secteur associatif sportif ;

Organiser et proposer une offre de formation diversifiée aux bénévoles et aux professionnels du département ;

Permettre aux acteurs du mouvement sportif d'accéder à de l'information pertinente et leur proposer des outils pratiques.

## 1. Soutien à la vie Associative et à la Professionnalisation

### L'accompagnement individuel des associations (Guid'Asso)



Grâce au soutien des financeurs, la commission « sport et professionnalisation », le service d'accompagnement des associations, labellisé Guid'Asso généraliste, a œuvré pour soutenir les bénévoles des associations sportives du département dans l'administration de leurs clubs et comités.

#### Les actions déployées :

- Proposition d'accompagnements individuels aux associations
- Collecte et diffusion d'informations pertinentes
- Accompagnement à la professionnalisation au sein des associations
- Prise en charge de la gestion des paies et des déclarations sociales d'associations
- Développement de nouveaux outils d'aide à la gestion associative

Il s'agit d'accompagner les dirigeants d'associations dans la réalisation des tâches administratives ou autres qui leur incombent, soit en leur apportant **un premier niveau d'informations**, soit **en les prenant en charge**, soit en les orientant vers un interlocuteur compétent.

Pour sa 20<sup>ème</sup> année de fonctionnement, ce service est très sollicité.

**A noter :** sont exclus des statistiques, les accompagnements individuels directement liés au service de gestion des paies et des déclarations sociales classiques.

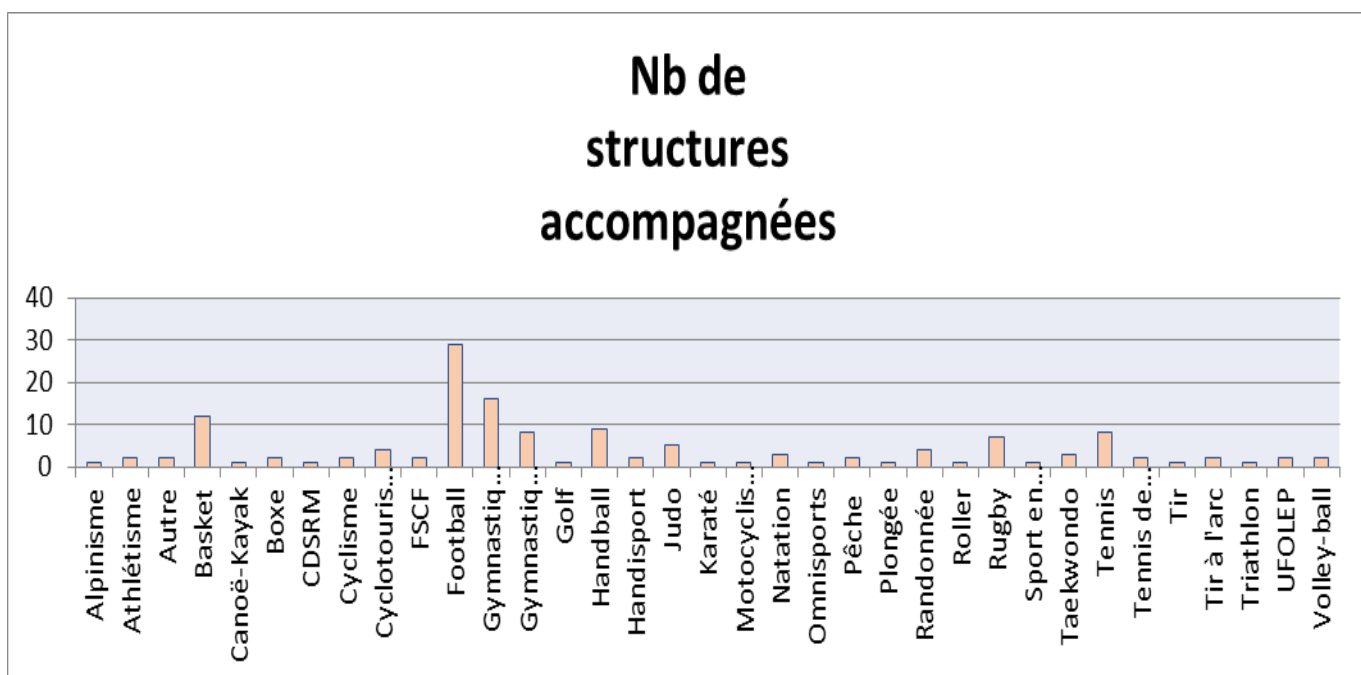
#### Les bénéficiaires :

- **Quelles structures ont sollicité le service Guid'Asso en 2023 ?**
  - 126 clubs et associations
  - 10 comités départementaux
  - 2 ligues et comités régionaux
  - 2 groupements d'Employeurs
  - 2 autres structures

Soit au total, **142 structures** ont bénéficié d'un accompagnement du **Guid'Asso**.

- **Quelles disciplines ?**

- 35 disciplines ont bénéficié du service d'accompagnement sur les 80 pratiquées en Deux Sèvres



- Parmi ces 35 disciplines, celles qui ont le plus sollicité le service d'accompagnement sont les activités « avec un fort nombre de licenciés et qui sont également fortement professionnalisées » : football, gymnastique, basket, handball, gymnastique volontaire, tennis, ...

- **Quel volume d'intervention ?**

Le service d'accompagnement a été sollicité à 330 reprises (345 en 2022) par 142 structures différentes (140 en 2022).

- **En temps :**

L'ensemble de ces interventions représente **248 heures d'accompagnement** en 2023 (228 heures en 2022).

On observe de grandes disparités quant au temps accordé à chaque structure. La durée des accompagnements peut varier de **30 minutes à plus de 10 heures**, ce qui explique bien entendu, l'aspect individualisé et spécifique du service apporté aux structures. En 2023, les questions sur le coût de l'emploi ont été nombreuses.

**Les accompagnements les plus importants ciblés en 2023 :**

- **20 %** des interventions portent sur la législation du travail et l'application de la CCNS,
- **18 %** sur la comptabilité et la trésorerie,
- **17 %**, des accompagnements dans les démarches administratives et réglementaires,
- **15 %** sur le calcul du coût de l'emploi,
- **9 %** sur les sujets autour du coût de l'emploi (paie...),
- **7 %** sur la vie statutaire
- **6%** sur les subventions

Cette année, beaucoup d'interventions ont encore eu lieu autour des aspects financiers. Les hausses du SMIC et de la convention interrogent. Les aspects budgétaires sont également source de nombreuses questions (en parallèle de l'augmentation d'associations utilisatrices de Basicompta). Les



hausse des coûts conduisent à l'augmentation des accompagnements pour le montage de dossiers de subventions. Les démarches administratives toujours plus complexes sont source de demandes d'assistance. Les sollicitations sont très majoritaires à distance (appels téléphoniques et mail) avec 76% des contacts. Ce chiffre est cependant en baisse de 2%. Les rendez-vous se déroulent de plus en plus régulièrement dans les associations avec 8% des contacts qui ont lieu au plus près des clubs (dans leurs installations ou lors d'une permanence à Parthenay).

On observe, en 2023, une légère baisse du nombre de sollicitations. Cette baisse s'explique en partie avec la baisse des questions sur le Pass'Sport (nombreuses en 2023). En revanche, on note une augmentation du temps passé avec des questions de plus en plus techniques. Les problématiques sur l'emploi ont été majoritaires.

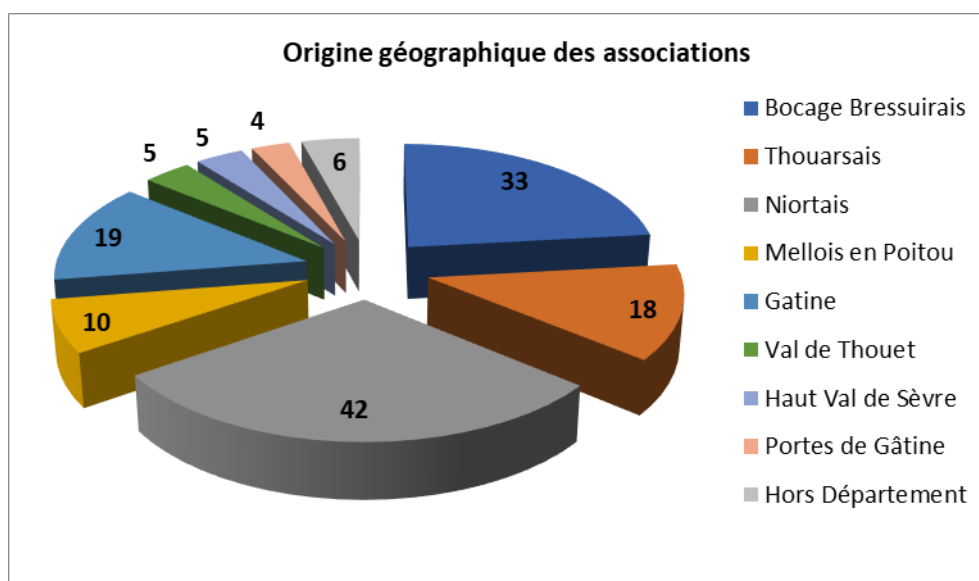
Les aspects financiers et des démarches administratives ont été importants dans les questions posées.

- **Le Guid'asso est de mieux en mieux identifié puisque**
  - 21 % sont des nouvelles associations usagères du **Guid'Asso** en 2023,
  - 79% sont fidèles d'année en année.

Les associations sportives du département connaissent de plus en plus notre service, il est identifié comme un soutien de qualité à la vie associative et elles nous sollicitent en fonction de leurs besoins. **Le volume de sollicitations est dense**, nous avons toujours répondu aux associations dans des délais relativement brefs.

- **Couverture du territoire par le Guid'Asso ?**

Bien qu'étant localisés à Niort, les services du Guid'Asso bénéficient aux associations des diverses communautés de communes et d'agglomérations des Deux-Sèvres. Afin d'optimiser cet accompagnement sur tout le territoire, une permanence mensuelle a été proposée à Thouars et Parthenay.



- **Associations employeurs / non employeurs ?**
  - **94 associations « employeurs »** : 68 % des interventions, nombre de sollicitations en baisse temps d'intervention en hausse.

- **14 associations « employeurs en cours »** : Ces interventions sont destinées à accompagner les associations dans leurs démarches de professionnalisation. C'est un chiffre qui est en hausse cette année.
- **34 associations « non employeurs »** : chiffre en forte baisse, les sollicitations sur le pass sport expliquent en partie cette baisse.

- Détails des interlocuteurs

Les interlocuteurs principaux restent :

- Le président : 45 % des cas
- Le trésorier : 39% des cas
- Le salarié : 6%
- 

Une hausse des sollicitations des trésoriers se poursuit notamment avec l'utilisation croissante de Basicompta (formations non comptabilisées). Les présidents restent les principaux interlocuteurs sur les questions d'emploi.

## Les besoins des associations

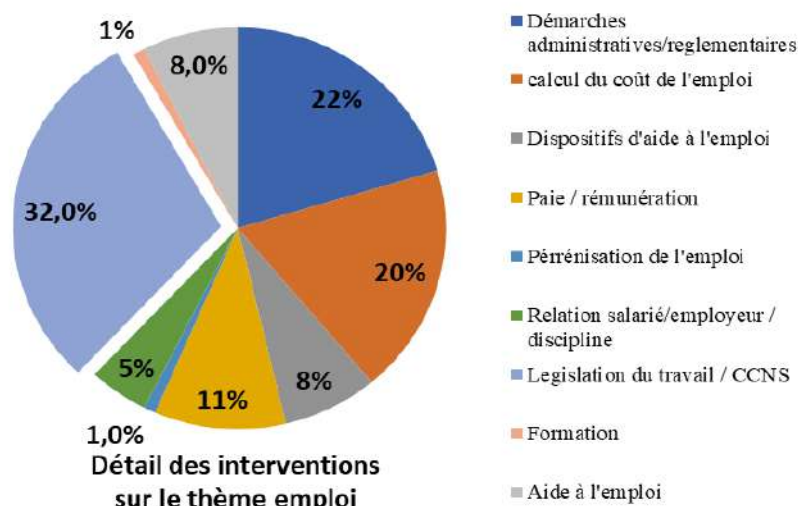
- La répartition des interventions par thèmes abordés avec les associations

	Emploi	Compta/ trésorerie	Vie statutaire	Subvention	Juridique	Financement de l'asso.	Fiscalité - Mécénat
Volume horaire	120h	35h	13h	12h	7h	4h	3h
Pourcentage	64%	18%	6.6%	6.1%	3.6%	1.8%	1,7%

Depuis la création du Guid'Asso, les questions liées à l'emploi restent l'objet principal des accompagnements du Guid'Asso.

En 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> place arrivent, les questions relatives à la comptabilité et la vie statutaire (une demande croissante sur ce point).

- **Détails des interventions sur le thème de l'emploi**



Toujours plus d'interventions ont porté sur les thèmes « législation du travail/application de la CCNS ». Concernant les questions sur la législation du travail/CCNS, les bénévoles ont besoin d'accompagnement pour comprendre et mettre en place tous les aspects. Les aspects de rémunération ont été un élément de questionnement important.

## Les chiffres clés en 2023

- Le Guid'Asso a répondu aux attentes de **142 associations** différentes au cours de **330 sollicitations** ;
- **248 h** en accompagnement individuel ;
- **64 %** des interventions sur le **thème de l'emploi** dans l'association ;
- **45 minutes** d'accompagnement en moyenne pour chaque association bénéficiaire ;
- **76 %** des échanges ont été réalisés à distance.



## Le service de gestion des paies

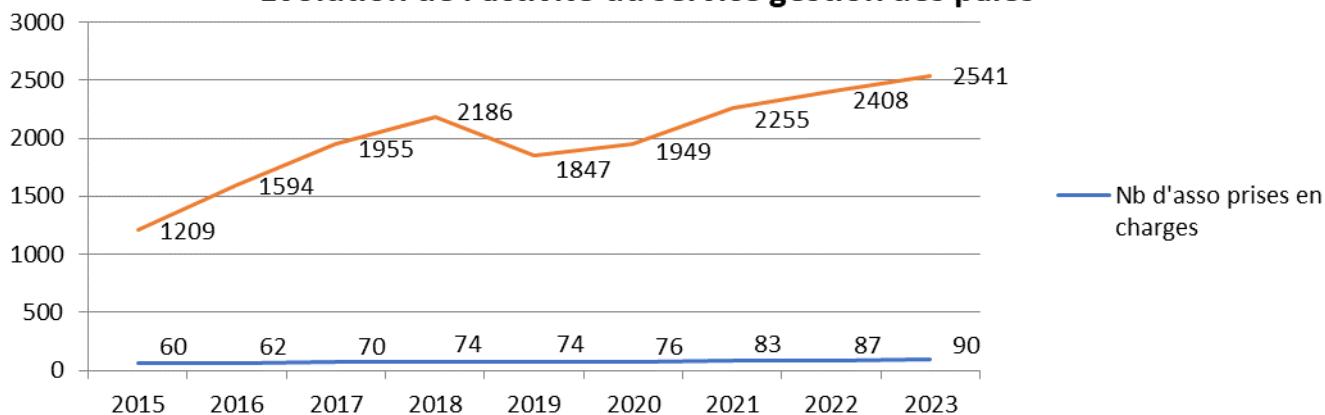
Tiers de confiance de l'URSSAF depuis plusieurs années, et grâce au logiciel « Impact Emploi Association », mis à disposition du CDOS par l'ACCOSS (URSSAF), le Guid'Asso soutient les associations employeuses dans la gestion administrative des salariés en réalisant pour elles, les bulletins de paie et les déclarations sociales.

Suite à la mise en place de la DSN en 2017, nous avons accueilli beaucoup de nouvelles structures. Ce service continue de se développer. Devant les difficultés d'être employeur, de plus en plus d'associations sont à la recherche d'un accompagnement.

Ce sont donc, **90 associations (87 en 2022)** qui ont bénéficié de ce service en 2023 et **296 salariés** (290 en 2022 et 250 en 2021) qui ont été pris en charge. Cela représente **2541 bulletins** de paie réalisés en 2023 (2408 en 2022 et 2255 en 2021) soit une moyenne de **212 bulletins édités chaque mois** (200 en 2022 et 188 en 2021).

La baisse de 2019 correspond précisément au départ du GESA au 31 décembre 2018, notre logiciel, ne permettant pas de gérer des structures à plus de 11 ETP.

### Evolution de l'activité du service gestion des paies



Ce service est intégré à l'offre d'outils mis à disposition des bénévoles d'associations sportives du département : le logiciel BasiCompta, développé par le CDOS de la Vienne, propose une aide à la comptabilité.

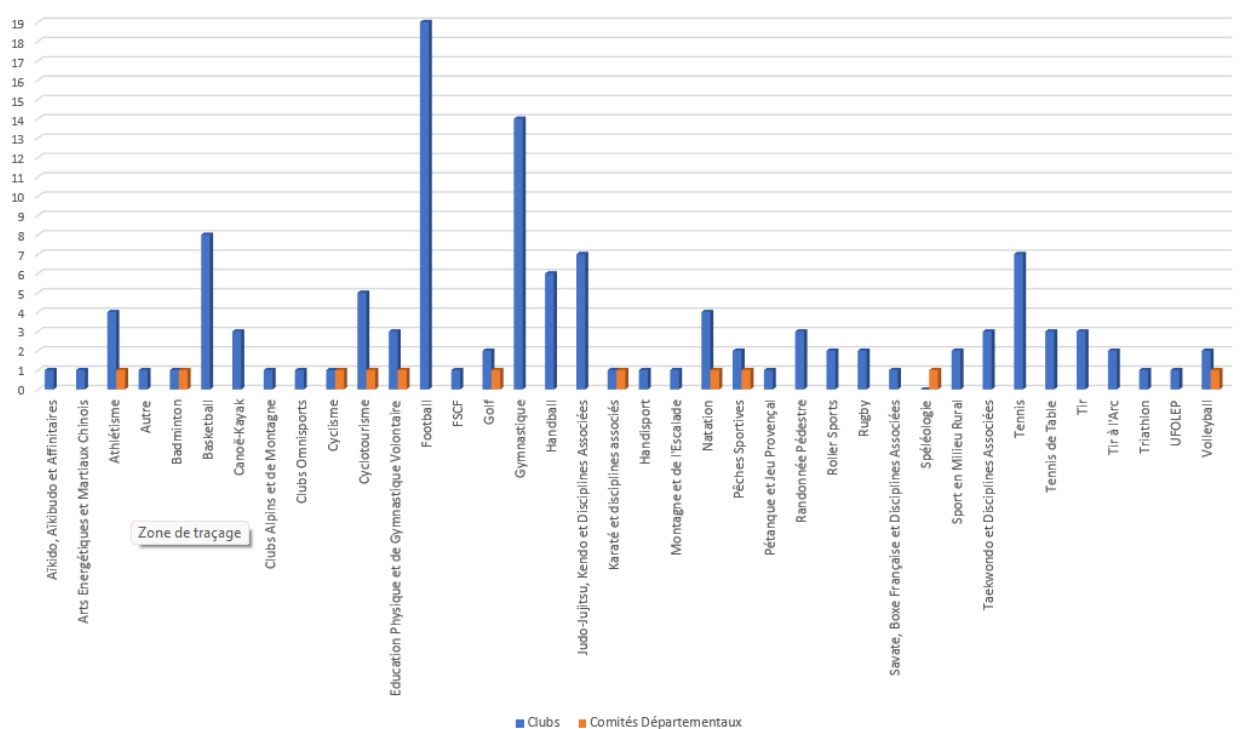
Adapté aux associations sportives, il s'adresse en particulier aux dirigeants et trésoriers des associations sportives n'ayant pas ou peu de connaissances dans le domaine de la comptabilité.

BasiCompta propose les fonctionnalités suivantes :

- **Saisir les pièces comptables avec plusieurs libellés comptables. On retrouve les libellés de comptes propres aux associations sportives en quelques clics avec la possibilité de personnaliser des libellés comptables ;**
- **Bénéficier d'un journal** permettant de visualiser, rechercher et modifier un enregistrement ;
- Editer automatiquement le **compte de résultat au format Cerfa**, nécessaire pour les demandes de subventions ;
- Editer automatiquement le **bilan comptable** de l'association ;
- Réaliser un **suivi de sa comptabilité par action** (tournoi, manifestation et sous-actions ;
- Suivre les **soldes bancaires** avec nouvel affichage des suivis de comptes par mois ;
- Gérer les **amortissements** ;
- Saisir des **charges et produits constatés d'avance** ;
- Faciliter le **transfert de la comptabilité** d'un trésorier à un autre ;
- Possibilité de se connecter en lecture uniquement ;
- Clôture comptable ;
- **Bénéficier de l'accompagnement** du CDOS sur demande.

L'année 2023 a permis de poursuivre le déploiement de cet outil dans les clubs et comités du département. Cette année, **18 nouvelles associations** ont souscrit au service BasiCompta, ce qui porte à **132 le nombre d'associations utilisatrices** au 31/12/2023, issues de **38 disciplines différentes**.

Les utilisateurs de Basicompta



## 2. La formation des bénévoles en 79



### Le Collectif de Formation des Bénévoles 79

<https://formationdesbenevoles79.fr/>

Le collectif "formation des bénévoles 79" a été fondé en 2003 par des associations, convaincues que l'éducation permanente, valeur fondamentale de l'éducation populaire et du mouvement sportif, permettait à tous de se former tout au long de la vie.

Depuis 2003, le Comité Départemental Olympique et Sportif des Deux-Sèvres, la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres, Niort Associations et la Fédération Départementale des Foyers Ruraux ont regroupé leurs moyens pour proposer et animer ce dispositif de formation en soirées.

Ils ont été rejoints depuis par de nouveaux partenaires : la Maison des Associations de Bressuire, la Fédération Départementale des Familles Rurales, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et du Thouarsais et en 2017 par l'Union Régionale des Foyers Ruraux, remplaçant la Fédération des Foyers Ruraux et France Active. Ce qui porte à **9 le nombre de structures actives dans ce dispositif**.

Ce collectif est également activement soutenu par la mission Vie associative de la SDJES – DSDEN 79.

#### ***Les caractéristiques de l'offre :***

L'animation des différentes formations proposées est prise en charge par les permanents des structures membres et **l'offre de formations y est très diversifiée**.

Les formations en soirée sont réparties **sur tout le département** et nous intervenons au sein des divers territoires.

**Le site Internet** <http://formationdesbenevoles79.fr/> permet une navigation, un accès à la programmation annuelle et une inscription simplifiée pour les bénévoles.

La mise en place, chaque année, **de formations « à la carte »** est une réponse à un besoin exprimé par les bénévoles et souhaitant notamment, donner une suite aux formations programmées et/ou exprimant des besoins supplémentaires et/ou complémentaires.

**L'animation des formations est assurée par des professionnels** qui accompagnent au quotidien des associations.

#### ***Le bilan de l'action du collectif 2023***

- **15 formations** ont été réalisées,
- Le CDOS a participé à l'animation de 9 formations en 2023, notamment autour du thème mécénat-sponsoring.

#### **La participation aux formations en 2023**

Malgré une offre aussi nombreuse que les années précédentes, le nombre de formations effectivement réalisées est en baisse. Beaucoup de formations peinent à trouver leur public.

Le taux de participation est d'en moyenne 14 participants par formation. Ce taux est en forte hausse par rapport à 2022 (10.53).

## 3. Communication



### Site Internet

---

<http://cdos79.fr>

Le site Internet du CDOS 79 est conçu pour être un outil au service de tous les acteurs du monde sportif départemental. Il permet à tous de mieux connaître le CDOS des Deux-Sèvres, sa ligne politique et ses actions, mais aussi de disposer d'informations fiables et pertinentes relatives au monde sportif.

Une page dédiée aux actualités est également relayée par la newsletter, et permet ainsi aux non abonnés d'accéder aux informations repérées par le CDOS.

**68 articles d'actualité** sont parus lors de l'année civile 2023.



### Newsletters

---

Pour informer l'ensemble des interlocuteurs du CDOS, une newsletter est envoyée tous les mois. Cette lettre électronique a pour objectif de résumer en quelques articles l'essentiel de l'actualité extra-sportive du moment et de mettre à la disposition des bénévoles des outils en ligne sur le site Internet du CDOS. Cette lettre a été mise en place pour que chacun puisse avoir accès facilement à une sélection d'informations sportives et associatives. En quelques minutes, notre sélection d'articles permet de « surfer » sur le site du CDOS de façon optimale. Tous les mois, nous nous adressons à **2 759 destinataires** dans notre newsletter (clubs, comités, municipalités, collectivités, médias et autres partenaires du CDOS).

La newsletter a pour vocation d'informer les dirigeants sur l'actualité sportive (hors résultats) nationale et locale, mais également de leur présenter des outils utiles à la gestion de leur association : avenants à la CCNS, actualités juridiques ou sociales, logiciels gratuits, outils en ligne...

**12 newsletters** (mensuelles + hors-séries) ont été envoyées en 2023. Le hors-séries était le suivant : « vos archives pour écrire l'histoire du sport » et « vos prochaines formations ». N'hésitez pas à dire à vos clubs de s'inscrire à la newsletter depuis notre site.

Les articles les plus lus ont été : « évolution des abandons de frais des bénévoles », « les nouveaux CERFA pour les dons », « la liste des sportifs de haut niveau », « le ticket jeune citoyen » et « les nouvelles formalités pour la délivrance de reçus pour les dons ».

### Page Facebook

---

facebook

[@CDOS79](https://www.facebook.com/CDOS79)

Depuis plusieurs années maintenant, les réseaux sociaux ont pris une place importante dans nos quotidiens. Facebook, Tweeter et autres réseaux apportent de multiples possibilités, aussi bien pour les personnes privées que pour toutes sortes d'organismes publics et privés.

Le CDOS 79 a donc fait le choix de s'agrémenter d'une page Facebook en février 2016, avec un objectif très simple : s'ouvrir encore un peu plus au mouvement sportif du département des Deux-Sèvres.



La page Facebook nommée "CDOS Deux-Sèvres" offre diverses possibilités, à la fois pour la structure et pour les acteurs du mouvement sportif :

- Les dernières actualités concernant le mouvement sportif sont directement publiées sur le mur d'actualité de la page Facebook, il est donc très simple de suivre les dernières infos du moment.

- On retrouve sur la page les coordonnées du CDOS 79, diverses informations concernant la structure mais aussi un lien vers son site internet.

- Avec la page Facebook, il est possible de rester informé des différents événements organisés par le CDOS 79 au cours de l'année et ainsi montrer son intérêt pour tel ou tel événement, réunion, conférence, assemblée générale, etc.

- Grâce à ce support, il est tout à fait possible de contacter directement les membres du CDOS 79 en laissant un message à la structure, en réagissant à une publication ou en laissant un commentaire.

- Grâce au phénomène des "like", les différentes pages des acteurs du mouvement sportif des Deux-Sèvres forment un véritable réseau Facebook. Il est alors possible de consulter les actualités laissées par les différents partenaires du CDOS 79 mais aussi de retrouver des personnes du mouvement sportif 79 et ainsi élargir son réseau de connaissance.

Avec Facebook, c'est donc d'une manière très simple que le CDOS 79 souhaite être au plus proche des acteurs du mouvement sportif en Deux-Sèvres en proposant une accessibilité et une facilité d'utilisation qui conviendra au plus grand nombre.

Pour profiter des nombreux avantages de la page Facebook du CDOS 79, il vous suffit de posséder un compte Facebook et "d'aimer" la page "CDOS Deux-Sèvres".

**Au 31 décembre 2023, le CDOS a 1093 personnes abonnées (Followers) !**



## Annuaire du sport / Base de données

<https://annuaire.reseau-si.fr/region/nouvelle-aquitaine/departement/deux-sevres>

Aujourd'hui la recherche d'une activité sportive passe essentiellement par internet, il devient indispensable d'être présent sur la « toile ». C'est pourquoi le CDOS Deux-Sèvres a souhaité offrir aux clubs, comités, mais aussi au grand public une vitrine de référence.

Depuis sa mise en ligne en août 2012, ce référencement gratuit est géré par le CDOS. Vous aussi, **vérifiez dès à présent vos coordonnées et signalez si nécessaire une mise à jour d'un simple clic !**

Ce travail réalisé sur notre base de données nous permet d'extraire et de traiter les chiffres suivants :

- Environ **100 000 licences** prises en 2023, soit environ **une personne sur 4** en Deux-Sèvres
- **2 580** bénévoles – dirigeants en activité
- **1 256** associations répertoriées
- **80** fédérations différentes sont représentées par au moins un club dans le département, **41** d'entre-elles n'ont pas de Comité Départemental
- **147** salariés en activité
- **59** Comités Départementaux

Le Groupement d'Employeurs Sport et Animation 79 créé en février 2014 est une association loi 1901 qui permet à des associations et à des collectivités territoriales de s'associer pour créer et partager des emplois qu'elles n'auraient pas pu porter seules.

Le CDOS et la ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres sont les membres fondateurs du GESA 79.

Le GESA 79 a pour vocation à se développer pour répondre principalement aux besoins d'emplois partagés au sein des associations sportives du département mais aussi auprès d'associations d'éducation populaire et de collectivités locales. Les objectifs sont de lutter contre la précarité de l'emploi et de favoriser la professionnalisation dans les bassins économiques.

Le CDOS est présent au côté du GESA 79 pour l'aider à se développer et à se structurer.

**Au 31 décembre 2023, le GESA 79 comptait 48 salariés soit 42,75 ETP.**

### Partenaires :

*Par ordre alphabétique*

Agence Nationale du Sport

Comités Départementaux

Comité National Olympique et Sportif Français

Département des Deux-Sèvres

Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre

Communauté de Communes du Thouarsais

CoSMoS

DSDEN 79 - SDJES 79

Fédération des Familles Rurales des Deux-Sèvres

FONJEP

Groupement d'Employeurs Sport & Animation des Deux-Sèvres

Ligue de l'Enseignement

Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine

Niort Associations

Réseau CROS-CDOS Nouvelle-Aquitaine

Union régionale des Foyers Ruraux

Ville de Bressuire

# Sport & Santé Bien-être

**Responsable : Laëtitia QUÉMÉRÉ**

*Membres : Raphaël-Axel ARHIMAN, Christelle BOBINET, Jacky ENOS, Sébastien GUITARD, Patrick HENRI, Patrick MACHET, Philippe MOREAU, Gilles MORIN, Isabelle ULIVIERI et Cécilia VEILLON*

*Intervenant bénévole : Patrick THIBAULT*

*Salariés Référents : Antoine BARBOZA, Bastien BICHON, Kévin GOUIONNET, Emilie HUREAU, Joël PIGEAU, Isabelle PLESSIS et Morgan RICHARD*

## Objectifs :

Promouvoir le sport pour tous en Deux-Sèvres à travers le dispositif national "Sentez-Vous Sport" ;  
Coordonner les activités physiques adaptées et de santé des actions Sport Santé Bien-Être du Groupement Hospitalier de Territoire des Deux-Sèvres ;  
Déployer en Deux-Sèvres, avec les structures de santé et les services de l'Etat, le dispositif régional "Prescription d'Exercice Physique pour la Santé" (PEPS) ;  
Développer un réseau de structures sportives en Deux-Sèvres pouvant accueillir les personnes en affection de longue durée et/ou pouvant intervenir dans les EHPAD ;  
Former / informer les acteurs du sport-santé et le grand public en Deux-Sèvres.

## Coordination en Deux-Sèvres de l'opération nationale "Sentez-vous sport"



L'année 2023 était la 14<sup>ème</sup> édition de « Sentez-Vous Sport ». Ce dispositif a pour principal objectif l'accès au sport pour tous. Initié en 2010, par deux jours de célébration à destination du grand public, Sentez-Vous Sport est monté en puissance pour passer d'abord à une semaine complète puis, à un mois entier avec différents publics et de nombreux temps forts : scolaires, entreprises, grand public, universités et grandes écoles... En 2015, Sentez-Vous Sport a intégré la semaine européenne du sport, initiative de la Commission Européenne destinée à promouvoir le sport et l'activité physique dans toute l'Europe.

Pour la 14<sup>ème</sup> édition de Sentez-Vous Sport, le mois de septembre correspondait à la « rentrée sportive Sentez-Vous Sport ». Ainsi, du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2023 (ainsi que le dimanche 1<sup>er</sup> octobre), toutes les actions et événements organisés dans toute la France, à destination de tous les publics et respectant le cahier des charges établi par le CNOSF ont pu être labellisés Sentez-Vous Sport.

En Deux-Sèvres, 13 évènements ont été retenus, il s'agit de :

- La « fête du roller » le 23 septembre organisé par Boca Roller Bressuirais ;
- Le dispositif « Journée du cheval » est passé par : la Chapelle Thireuil avec les Écuries du Saumort, Saint-Aubin-le-Cloud avec le Poney Club de Chatenet, Allonne avec le Domaine de la Mothe, Cherveux avec le Centre Equestre de Cherveux, Azay-le-Brûlé avec le Centre Equestre de Beausoleil, Saint-Gelais avec le Poney Club de Bel Air, Niort avec le Club Hippique Niortais, Sansais avec la Maison du Cheval, Prin Deyrançon avec l'Écurie des Feuillants, Prahecq avec le Haras d'Orcal, Saint-Martin-lès-Melle avec l'Etrier du Pays Mellois.
- Le Vitalsport 2023 les 9-10 septembre organisé par Decathlon à Niort

La coordination du CDOS se traduit par une promotion en local du label et par un accompagnement aux porteurs de projets (par des conseils, par des animations d'ateliers ou de stands, par la mise à disposition de matériels éducatifs et d'outils de communication, par une valorisation de leurs actions, etc.).

## Bougez plus en Deux-Sèvres avec une affection de longue durée

---

Le Centre Hospitalier de Niort a porté auprès de l'Agence Régionale de Santé, plusieurs projets ayant pour objectif de promouvoir la lutte contre la sédentarité en favorisant l'accès des personnes aux activités physiques et sportives adaptées à la Santé.

Ces projets sont conformes à l'esprit et aux intentions de la loi de modernisation du système de santé qui a introduit un article L 1172-1 : « Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient. Les activités physiques sont dispensées dans des conditions prévues par décret ».

Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) s'est engagé, sous l'impulsion du Dr Alain CALMAT, dans un chantier d'élaboration « du MédicoSport-Santé, outil d'aide à la prescription mais également d'aide à la formation des responsables tant médicaux que du mouvement sportif, et en particulier des fédérations ». Depuis décembre 2018, la nouvelle édition du MédicoSport-Santé est désormais disponible sur VIDAL.fr, sous la forme de fiches structurées.

C'est donc tout naturellement que le Centre Hospitalier et le CDOS 79, se sont engagés dans la promotion d'actions « sport santé bien-être » pour les patients en affection longue durée (ALD), mais également au titre des actions de prévention primaire.

La convention, signée en décembre 2016 et mise à jour en 2020, a pour objectif de fixer les modalités et règles de collaboration entre le CDOS 79 et le Groupement Hospitalier de Territoire des Deux-Sèvres. Le Centre Hospitalier de Niort, le Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres et le Groupement Hospitalier du Haut Val de Sèvre & du Mellois conduisent désormais des actions avec du personnel du mouvement sportif, notamment diplômé APA-S (Activités Physiques Adaptées et de Santé), mis à disposition par le Groupement d'Employeurs Sport & Animation 79.

Les enseignants APA promeuvent l'importance d'une activité physique régulière, des ateliers sport-santé, avant d'orienter les patients, en lien avec leur médecin traitant, vers une structure qui dispense des activités physiques adaptées à leur pathologie. Une véritable « filière sport-santé » de proximité s'est organisée en Deux-Sèvres, pour répondre au besoin accru de bouger plus pour sa santé, y compris en prévention primaire (personnes non malades) pour prévenir les affections chroniques et réduire le risque de mortalité précoce.

L'année 2023 a été marquée par un remplacement de 8 mois au service diabétologie d'Antoine BARBOZA par Isabelle PLESSIS pour un congé sans solde du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre. Le CDOS tient à remercier Isabelle PLESSIS et l'équipe technique du GESA pour la réussite de cette gestion de période en CDD. Il est à souligner que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Centre Hospitalier de Niort a enfin pu pourvoir le poste vacant d'Animatrice en Santé Publique, Chargée de mission en Prévention et Promotion de la Santé, en la présence de Claudine CRENNER. Cette dernière est le trait d'union indispensable entre les travaux de nos 5 enseignants APA (comprenant Isabelle PLESSIS, Antoine BARBOZA, Bastien BICHON, Kévin GOUIONNET et Morgan RICHARD) et la direction du Groupement Hospitalier de Niort, en l'occurrence Gaëlle LE BAYON adjointe de direction.

## Prescription d'Exercice Physique pour la Santé (PEPS)

<https://www.peps-na.fr/>

Pilotée par l'ARS et la DRAJES avec le Conseil Régional, la Stratégie Régionale Sport-Santé Bien-Etre 2019-2024 comprend un volet majeur avec la mise en place d'un dispositif appelé « PEPS » pour Prescription d'Exercice Physique pour la Santé. Ce dispositif « d'activité physique sur ordonnance » en Nouvelle-Aquitaine est le fruit d'une concertation associant des représentants de collectivités locales, de médecins libéraux, du mouvement sportif, des réseaux de santé, ainsi que des praticiens hospitaliers et des éducateurs sportifs.

La stratégie régionale a notamment pour objectif d'accroître le recours aux activités physiques et sportives (APS) comme stratégie thérapeutique non médicamenteuse et d'en développer la recommandation par les professionnels de santé. Avec le « PEPS », les médecins disposeront d'outils d'aide à la prescription : plateforme dématérialisée répertoriant les structures associatives reconnues, le réseau des professionnels formés, le carnet de suivi du patient...

Le déploiement du dispositif a été effectif en Deux-Sèvres en novembre 2019, sous le pilotage de l'ARS-DD 79 et l'ex DDCSPP 79 (maintenant SDJES 79). Le CDOS et le GESA ont été sollicités pour être des acteurs majeurs de son développement. Du fait de leurs expériences sur le sujet avec les Centres Hospitaliers de Niort et du Nord Deux-Sèvres, deux enseignants en Activités Physiques Adaptées et de Santé salariés au GESA, Bastien BICHON et Antoine BARBOZA, ont été missionnés pour être les coordonnateurs du dispositif. Pour gagner en proximité et mailler le territoire, l'Instance Territoriale 79 Sport Santé Bien-Etre a décidé de partager la mission en 2 : un au nord et un au sud des Deux-Sèvres. Au démarrage du dispositif, un volume horaire hebdomadaire d'environ 8h a été dédié à chaque salarié. Depuis septembre 2020, ils ont chacun un mi-temps en tant que coordonnateur territorial PEPS.

En 2023, les coordonnateurs PEPS 79 totalisent des liens avec 99 médecins prescripteurs pour 469 prescriptions reçues. 51 structures deux-sévriennes sont référencées PEPS sur la plateforme régionale, elles couvrent les 3 possibilités de programme appelées « Décllic », « Élan » et « Passerelle ». Deux Organismes de Formation (OF) deux-sévriens ont habilité PEPS Niveau 1 leur formation qualifiante « sport sur prescription médicale » pour faire monter en compétence les éducateurs sportifs du territoire. Il s'agit de Melioris le Grand Feu et le Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres. 31 intervenants sportifs ont été formés PEPS Niveau 1 depuis le lancement. Il a été organisé à Niort une journée départementale des structures sportives adhérentes PEPS le 22 décembre dernier, avec une soixantaine de personnes.



## Maisons Sport-Santé

Les Maisons Sport-Santé (MSS) permettent pour le grand public, sur critères, d'être pris en charge et accompagnés par des professionnels de la santé et du sport, afin de suivre un programme personnalisé susceptible de s'inscrire dans une pratique d'activité physique et sportive durable.

Les appels à projets ministériels pour de nouvelles Maisons Sport Santé en France sont terminés depuis 2022. L'année 2023 était l'année des habilitations des Maisons Sport-Santé par les services de l'Etat. Nos 5 Maisons Sport-Santé n'ont pas été remises en cause et ont pu obtenir leur habilitation avec des financements après complétude d'un dossier.

Les 5 MSS travaillent toutes en étroite collaboration avec le CDOS et le dispositif PEPS. Par exemple, les grands rassemblements annuels PEPS se déroulent depuis 3 ans dans une MSS, nous avons commencé en 2021 par Parthenay, en 2022 dans la MSS du Thouarsais, en 2023 au Grand Feu à Niort. En décembre 2024, le rassemblement annuel est planifié au CHNDS.

2022	MSS Melioris Périgné – Centre de Santé de Lellis – <i>Association Melioris</i>
2021	MSS en Bocage Bressuirais – <i>CHNDS</i>
2020	MSS du Thouarsais – <i>Communauté de Communes du Thouarsais</i>
	MSS Parthenay L'Enjeu de santé – <i>Ville de Parthenay</i>
2019	MSS Melioris Niort - Le Grand Feu – <i>Association Melioris</i>



## Cellule « Alimentation Précarité – Activités Physiques » 79

Le CDOS a été repéré en 2014 par une cellule d'appui départementale mise en place par l'Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes (maintenant Nouvelle-Aquitaine), pour être le référent « activités physiques ». Cette cellule d'experts est composée de Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine - Antenne 79, Melioris, l'association Vent d'Ouest, l'UFOLEP 79, le Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres et du CDOS 79. La cellule d'appui précarité nutrition est un réseau d'acteurs dans le secteur de l'alimentation et de l'activité physique. Il vise à professionnaliser les acteurs et à développer des programmes d'éducation et de promotion de la santé à destination de personnes en situation de précarité.

Les axes de travail définis par la Cellule en 2023 étaient les suivants :

**Action 1** : Promotion de l'activité physique à destination des adolescents (expérimentation de stratégie d'intervention, essaimage) ;

**Action 2** : Promouvoir l'équilibre alimentaire à destination des mineurs non accompagnés et publics fragilisés par un travail de terrain en lien avec les structures accueillant ce type de public (création d'un projet commun, ateliers d'information à destination des jeunes) ;

**Action 3** : Promouvoir l'activité jardin à destination des publics précaires (alimentation, activité physique et développement durable) par l'organisation de temps d'échanges ou d'accompagnement des structures ou communauté de communes ou communes ;

**Action 4** : Organisation de 2 temps de professionnalisation des acteurs par an.

Le portage collectif du projet auprès de l'ARS se veut tournant entre les membres après chaque cycle de 3 ans, en 2021 c'est le CDOS 79 qui a pris le relai. En 2024, c'est le CHNDS qui prendra le relai.



## MédicoSport-Santé

<https://www.vidal.fr/sante/sport/infos-sport-medicosport-sante/>

Validé par la commission médicale du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) en coopération étroite avec la Société Française de Médecine de l'Exercice et du Sport (SFMES), il recense les caractéristiques physiques, physiologiques et mentales de chaque discipline ainsi que les conditions de pratique dans le cadre du sport-santé.

Il vise à aider les médecins généralistes à la prescription d'activités physiques et sportives. Chaque protocole fédéral présenté dans le MÉDICOSPORT-SANTÉ a été validé par le comité médicosport-santé du CNOSF composé d'experts médicaux, kinésithérapeutes et en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

Dès que l'occasion se présente, l'équipe du CDOS présente le MédicoSport-Santé aux acteurs du sport-santé en Deux-Sèvres qu'elle rencontre.





## Relais d'information

---

- Le CDOS valorise et met régulièrement à jour sur le site <https://annuairedusport.fr/> l'ensemble des Clubs accueillant des personnes présentant des problématiques de santé. Ils peuvent à la fois faire le choix de proposer leur offre dans leur lieu de pratique habituel ou d'intervenir en externe (dans un EHPAD par exemple).
- Via nos autres outils de communication, nous relayons également des informations à l'attention du mouvement sportif, comme par exemples : la législation, les évolutions du MédicoSport-Santé, les formations existantes, les colloques, les conférences, les différents évènements de sensibilisation à venir, etc.

### **Partenaires :**

*Par ordre alphabétique*

Agence Nationale du Sport  
Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Délégation Départementale des Deux Sèvres  
Association Melioris  
Centres Hospitaliers de Niort et Nord Deux-Sèvres  
Clubs ayant un label/reconnaissance sport-santé de leur fédération  
Comité Départemental UFOLEP  
Comité National Olympique et Sportif Français  
Communautés de Communes du Thouarsais et de Parthenay-Gâtine  
Département des Deux-Sèvres  
DRAJES Nouvelle-Aquitaine  
DSDEN 79 - SDJES 79  
Groupement de Coopération Sociale plateforme HAD-SSIAD Sud 79  
Groupement d'Employeurs Sport & Animation 79  
Groupement Hospitalier du Haut Val de Sèvre & du Mellois  
Membres de la Cellule Alimentation-Précarité-Activités Physiques 79  
Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine  
Porteurs de projet Sentez-Vous Sport  
Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine - Antenne 79  
Structures sportives adhérentes PEPS  
Villes de Bressuire, Nueil-les-Aubiers, Moncoutant, Parthenay et Saint-Maixent-l'École

# Sport & Politiques Publiques et Haut Niveau

**Responsable : James MAZURIE**

*Membres : Raphaël-Axel ARHIMAN, Sébastien BICHON, Patrice GERBIER, Jacky ENOS, Patrick HENRI, Régis LECOT, David LORIOU, Philippe MOREAU, Gilles MORIN, Patrick MACHET, Nicole MÉTOIS, Laëtitia QUÉMÉRÉ, Cécilia VEILLON*

*Volontaires : Louis CHAIGNEAU et Florian PERRIN*

*Salariés Référents : Gwendoline ANWAR, Catherine DONARIER, Emilie HUREAU et Joël PIGEAU*

## Objectifs :

Promouvoir des actions de valorisation du club fédéré et de son impact sociétal en collaboration avec les politiques publiques ;

Promouvoir le sport dans le Service National Universel ;

Être acteur dans les instances de concertation et de dialogue civil ;

Accompagner les collectivités autour du Label "Terre de Jeux 2024" ;

Valoriser et accompagner le haut niveau en Deux-Sèvres.

## Valorisation du club fédéré et de son impact sociétal en collaboration avec les politiques publiques



Notre structure est relativement bien repérée par différentes institutions en tant que représentante du mouvement sportif départemental. La commission a apporté son concours aux différents projets suivants :

### Le Pass'Sport



Le dispositif Pass'Sport a été renouvelé lors de cette rentrée sportive 2023. Ce dispositif d'aide au paiement de la licence sportive, à hauteur de 50€, a été lancé par le gouvernement avec l'appui du CNOSF. Il est destiné aux enfants des familles bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire, jusqu'à 18 ans ou bien aux personnes bénéficiant de l'allocation d'éducation enfant handicapé, ou encore de l'allocation adultes handicapés, et ce jusqu'à 30 ans ainsi qu'aux étudiants boursiers. Les personnes éligibles reçoivent un mail, avec un entête gouvernemental, avec un code qu'il faut présenter au club sportif choisi pour la pratique. Les clubs sportifs recevant des jeunes éligibles au Pass'Sport ont donc fait des réductions immédiates de 50€ sur les licences de ces jeunes. Par la suite, les clubs ont rempli des demandes de remboursement des Pass'Sport sur Le Compte Asso.

Le CDOS a accompagné les associations dans la saisie des informations et dans le suivi des blocages. Le dispositif a été amélioré suite aux 2 premières années. Peu de blocages ont été identifiés. Par contre, des parents ont contacté le CDOS afin d'obtenir le code (problème pour les fratries, dysfonctionnement du site, ...).

### Le ticket Jeune Citoyen



Sur le dernier trimestre 2023, chaque jeune deux-sévrien du CP à la 3e pouvait soutenir l'association dans laquelle il pratique son activité sportive en lui accordant son ticket de 20€ (ticket reçu via l'école élémentaire ou le collège), somme qui est reversée par le Département à l'association.

Sont éligibles au Ticket Jeunes Citoyen : les associations domiciliées en Deux-Sèvres, proposant une ou plusieurs activités culturelles, sportives, d'éducation, de loisirs, ou d'initiation à des savoir-faire régulières (au moins une fois par semaine) pour des jeunes du CP à la 3e (ou équivalent pour les enfants en établissement spécialisés).

Le CDOS a relayé le dispositif sur le site Internet, la Newsletter et la page Facebook.

## Service National Universel

---

Le Service National Universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants :

- La transmission d'un socle républicain,
- Le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires,
- Le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Le SNU remplacera, au terme de son extension à l'ensemble d'une classe d'âge, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le SNU s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans et s'articule en trois étapes clés : un séjour de cohésion de deux semaines, une mission d'intérêt général (MIG) de 12 jours ou au minimum 84 heures, puis la possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois.

Le « Sport » servira d'outil pour les 3 phases. Au regard des retours des expérimentations des séjours de cohésion en 2019, l'activité physique était déclarée trop insuffisante par les jeunes volontaires. Sur les séjours de 2021 à 2023, le sport était dans le top 3 des activités les plus plébiscitées. C'est donc un axe important pour les prochains séjours de cohésion. Pour la phase 2, le sport fait partie des 9 thématiques ciblées, les associations loi 1901 avec un objet sport proposant des missions au service de l'intérêt général pourront être des structures d'accueil. Pour la phase 3, une mission en service civique dans le sport ou un engagement associatif sportif font parties des formes d'engagement attendues.

Concernant les Deux-Sèvres, le CDOS est associé aux travaux depuis novembre 2019. Pendant les 2 séjours de 2023, le CDOS a apporté sa pierre à l'édifice de 2 manières : par l'organisation d'une Journée Olympique sur le premier séjour de mi-juin pour favoriser la cohésion de groupe ; par la tenue d'un atelier sur le second séjour de juillet pendant leur forum de l'engagement où le CDOS a fait un focus sur deux possibilités d'engagements dans le sport : le Bénévolat et le Service Civique.

Il est à noter que moins de 50 clubs du 79 propose des MIG pour cette phase 2, cela reste bien pour un jeune dispositif mais c'est trop peu au regard des plus de 100 deux-sévriens dans l'attente d'un organisme d'accueil. Il est utile de rappeler qu'il leur est possible d'aider à l'encadrement (des plus jeunes) et que c'est sans contrepartie financière pour l'organisme d'accueil. Le sport est la 2<sup>ème</sup> thématique la plus plébiscitée par les jeunes pour réaliser leur MIG.

## Contribution aux travaux de concertation et de dialogue civil des politiques publiques

---



Sur l'année 2023, le CDOS a été associé pour être le représentant du mouvement sportif concernant :

- le "Fonds de Développement de la Vie Associative" (FDVA2) piloté par le SDJES de la DSDEN 79 ;
- le Comité de Pilotage "Savoir Rouler à Vélo" (SRAV) piloté par le SDJES de la DSDEN 79 ;
- la Commission départementale "ANS Équipement" pilotée par le SDJES de la DSDEN 79 ;
- le "Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative" (CDJSCVA) piloté par le SDJES de la DSDEN 79 ;
- la "Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité" (CCDSA) pilotée par la Préfecture ;
- les "Comités de Pilotage" locaux (COPIL) des sites "Natura 2000" pilotés par la Préfecture ;
- le "Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes" piloté par la Préfecture ;

- les « Comités de Pilotage » (COFIL) des schémas des randonnées pilotés par le Conseil départemental ;
- le Comité d'examen de l'appel à projets de "soutien à l'acquisition d'équipements handisport et sport adapté" piloté par le service des sports du Conseil départemental ;
- la rencontre territoriale de la "Conférence Régionale du Sport" (CRdS) pilotée par une gouvernance partagée des 4 collèges, cette dernière étant présidée par le Président du CROS ;
- le « Groupe d'Appui Départemental » 2h de sport en plus au collège piloté par le SDJES de la DSDEN 79 ;
- le groupe de travail thématique « Alcool et Sport » piloté par la Préfecture

## Partenariat CDOS - Office de Tourisme Niort Marais Poitevin (OTNMP)



Le tourisme d'affaire (séminaires – congrès – évènements) représente une opportunité économique majeure pour le territoire. Dans ce cadre, les chambres consulaires des Deux Sèvres, l'Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres et l'OTNMP ont fait le choix de mutualiser leurs moyens afin d'engager une démarche de valorisation de l'offre sur ce marché.

A cet effet, une convention a été signée entre les structures en mars 2013. Les signataires de celle-ci ont fait le constat que les évènements locaux des fédérations sportives rassemblaient régulièrement de nombreuses personnes sur un ou plusieurs jours et stimulaient l'économie locale. Ils ont souhaité associer à la démarche le représentant du mouvement sportif associatif, le CDOS 79.

Depuis janvier 2014, date de signature de convention entre l'OTNMP et le CDOS, nous n'avons jamais cessé de respecter l'objet de cette dernière. C'est-à-dire d'accompagner conjointement les clubs et comités locaux, susceptibles de porter et défendre la candidature de la destination Niort - Marais Poitevin, et par extension du département des Deux-Sèvres, pour l'organisation d'évènements sportifs ou statutaires (assemblées générales fédérales, assises, congrès, colloques, compétitions...).

En 2023, le CDOS a participé aux travaux de l'OTNMP concernant son « Comité de Direction ». Nous avons mis à disposition de l'OTNMP une volontaire en service civique pendant 6 mois, en particulier pour aider au déploiement de la Station Trail-Running qui s'étend de l'Agglomération du Niortais jusqu'aux Communautés de Communes Haut Val de Sèvre et Mellois en Poitou.

## Accompagnement de collectivités autour du label « Terre de Jeux 2024 » et des « Centres de Préparation aux Jeux »



En fin d'année 2018, le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (COJO), a lancé le label « Terre de Jeux 2024 ». Ce label a pour ambition d'engager tous les territoires autour de la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques. Pensé dans un premier temps à destination des municipalités et collectivités territoriales, ce label est composé de 3 axes : l'engagement, la célébration et l'héritage.

Pour permettre le déploiement de ce label dans les Deux-Sèvres, le CDOS a impulsé la création d'un groupe de travail avec le Département et l'Association Départementale des Maires du 79. Ce groupe de travail a pour but de soutenir les candidatures des collectivités souhaitant s'engager dans une démarche globale autour du développement d'actions en lien avec les Jeux de Paris 2024.

Un rassemblement des collectivités déjà labellisées en Deux-Sèvres a été organisé le 13 janvier 2023 à Cherveux, toujours de manière à soutenir les collectivités, et particulièrement à les informer sur toutes les activations possibles via le label et la dynamique Paris 2024. Depuis lors, il ne se passe pas une semaine sans que le CDOS soit en relation avec une collectivité sur ce sujet.

Au 31 décembre 2023, nous comptabilisons 48 collectivités deux-sévriennes labellisées « Terre de Jeux 2024 » par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 :

2023	Saint-Maxire	Frontenay-Rohan-Rohan	Sciecq
	Secondigny	Fénéry	Vasles
	La Chapelle-Bertrand	Saint-Germier	Romans
	Le Busseau	Azay-sur-Thouet	Vausseroux
	Thénezay	Coulonges-sur-l'Autize	Châtillon-sur-Thouet
2022	Mauzé-sur-le-Mignon	Saint-Rémy	Beaulieu-Sous-Parthenay
	Moncoutant-sur-Sèvre	Ardin	Mazières-en-Gâtine
	Coulon	Boismé	Airvault
	Prahecq	Saint-Pardoux-Soutiers	Faye-sur-Ardin
	Pompaire	Echiré	Saint-Symphorien
2021	Villiers-en-Plaine	Aiffres	Chiché
	Saint-Maixent-l'École	CC du Mellois en Poitou	Chauray
2020	Mauléon	La Crèche	Cherveux
2019	Agglomération du Niortais	Département	Bressuire
	Sainte-Néomaye	Nueil-Les-Aubiers	CC Parthenay-Gâtine
	Parthenay	CC du Thouarsais	Niort

Parmi les collectivités labellisées, certaines d'entre-elles ont candidaté et ont été retenues pour être Centre de Préparation aux Jeux. Le CDOS est régulièrement sollicité par la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine (CCPG), l'Agglomération du Niortais et son chef-lieu pour aider à proposer la destination à des délégations étrangères. La plus avancée est la CCPG qui a déjà conclu en octobre 2022 un accord de coopération avec les Comités Olympiques et Paralympiques du Cap Vert. Vivement 2024 où nous pourrons profiter de la présence d'athlètes du « Team Cabo Verde » dans les installations Parthenaisiennes, ainsi que dans le bassin de 50m de Pré Leroy de l'Agglomération du Niortais.

Les centres en Deux-Sèvres sélectionnés par Paris 2024 figurant sur le catalogue officiel destiné aux 206 Comités Nationaux Olympiques et 182 Comités Nationaux Paralympiques :

Nom de la collectivité retenue	Disciplines
Communauté d'Agglomération du Niortais	<p>À Niort :</p> <p><b>Complexe Sportif de la Venise Verte</b> : Athlétisme OLY, Badminton OLY, Football</p> <p><b>L'Acclameur</b> : Basketball, Escrime, Escrime fauteuil, Handball, Volleyball</p> <p><b>Piscine de Pré Leroy</b> : Natation OLY, Natation PARA, Triathlon OLY, Triathlon PARA</p> <p><b>Gymnase du Grand Feu</b> : Boccia</p> <p><b>Centre Municipal de tennis de table</b> : Tennis de table PARA</p> <p><b>L'Acclameur</b> : Escalade</p> <p>À Mauzé-sur-le-Mignon (suspendu) :</p> <p><b>Dojo</b> : Judo OLY, Judo PARA, Taekwondo OLY, Taekwondo PARA</p>
Nueil-les-Aubiers	<b>Complexe Sportif de la Ronde</b> : Badminton OLY
Parthenay	<p><b>Parc des sports l'Enjeu</b> : Athlétisme OLY, Athlétisme PARA</p> <p><b>Stand de tir de la Chauvelière</b> : Tir OLY, Tir PARA</p>

Nom de la collectivité retenue	Disciplines
Communauté de Communes Parthenay Gâtine	<b>Parc des sports l'Enjeu</b> : Basketball 3x3
Bressuire	<b>Dojo Claude Massé</b> : Judo OLY, Judo PARA Terrain extérieur Valette : Basketball 3x3

## Valorisation et accompagnement du haut niveau dans le territoire



L'action du CDOS s'est traduite par plusieurs axes :

- Un relai via nos outils digitaux de communication de la liste annuelle des juges/arbitres sportifs de haut niveau publiée fin juin-début juillet par le Ministère chargé des Sports ;
- Un relai via nos outils digitaux de communication de la liste annuelle des sportifs de haut niveau publiée début janvier par le Ministère chargé des Sports ;
- Des invitations à être acteur de différents rassemblements : "Semaine Olympique et Paralympique", actions des établissements scolaires labellisées « Génération 2024 », etc.) ;
- Du conseil sur leurs projets extra-sportifs ;
- Une valorisation de leur statut via différents médias, etc.

### Le Courrier de l'Ouest et la Nouvelle République derrières Paris 2024



A l'aube de Paris 2024, CDOS 79 a impulsé un espace d'échange d'information entre les rédactions sportives du Courrier de l'Ouest des Deux-Sèvres et la Nouvelle République des Deux-Sèvres. Par son réseau, dès que le CDOS a connaissance d'une personne deux-sévrienne qui participera aux Jeux, il leur fait savoir. Hormis les athlètes qui sont simples à suivre, le CDOS leur communique plus particulièrement les juges-arbitres, les volontaires, les relayeurs, etc. De plus, le CDOS leur a fourni l'ensemble des olympien.ne.s – paralympien.ne.s et membres d'un staff qui ont eu un lien avec les Deux-Sèvres. Les rédactions sportives nous rendent la pareille en étoffant nos listes avec des personnes que nous n'avions pas encore identifiées. Ce travail collaboratif a pour but de mettre en lumière le haut niveau local par des rubriques régulières dans leur cahier sport respectif.

- Le Courrier de l'Ouest a nommé sa chronique hebdomadaire « LE RENDEZ-VOUS OLYMPIQUE EN DEUX-SEVRES » avec des sous-rubriques DANS LE RETRO (Ces Deux-Sévriens y ayant participé lors des éditions précédentes), AU CŒUR DES JEUX (Ces Deux-Sévriens qui y vont comme bénévoles ou arbitres), MES JEUX A MOI (Ces sportifs deux-sévriens qui n'y participent pas, mais racontent leur rapport aux Jeux), DROIT AUX JEUX (Ces sportifs deux-sévriens qui vont ou peuvent y aller).
- La Nouvelle République a nommé sa série hebdomadaire « CES DEUX-SEVRIENS QUI ONT VECU LES JEUX OLYMPIQUES ». À l'approche des Jeux de Paris 2024, bien évidemment, la rédaction changera sa série en « CES DEUX-SEVRIENS QUI VONT AUX JEUX OLYMPIQUES » (titre à confirmer).

**Partenaires :**

*Par ordre alphabétique*

Association Départementale des Maires des Deux-Sèvres

Comité National Olympique et Sportif Français

Collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 »

Courrier de l'Ouest

Département des Deux-Sèvres

DSDEN 79 - SDJES 79

DRAJES Nouvelle-Aquitaine

Ministère chargé des Sports

Mouvement Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine

Nouvelle République

Office de Tourisme Niort Marais-Poitevin

Paris 2024

Préfecture des Deux-Sèvres



# Maison Départementale des Sports

---

**Responsable : Patrice GERBIER**

*Membres : Jean-Charles BERNARD, Patrick HENRI, David LORIOU, Gilles MORIN et Patrick MACHET*

*Salariées Référentes : Gwendoline ANWAR et Emilie HUREAU*

## **Objectifs :**

Gérer des espaces de mutualisation et d'échanges.  
Proposer un outil de soutien logistique aux Comités Départementaux.

## **Descriptif :**

Installée depuis 11 ans, rue de la Blauderie, la Maison Départementale des Sports (MDS) est ouverte aux comités et aux clubs affiliés à une fédération (1300 en Deux-Sèvres) ainsi qu'à leurs bénévoles. Elle héberge actuellement sur un site unique de plus de 416 m<sup>2</sup>, 19 structures dont le CDOS en leur offrant un lieu d'accueil, d'information et de travail tout en permettant la mutualisation des moyens, des ressources et des compétences.

## **Les comités et associations résidents sont :**

- Le Comité Départemental de Gymnastique Volontaire ;
- Le Comité Départemental de Handball ;
- Le Comité Départemental de Rugby ;
- Le Comité Départemental de Tennis ;
- La Ligue Nouvelle Aquitaine de Taekwondo ;
- L'Association Vent d'Ouest (affiliée à l'UFOLEP) ;
- Le Groupement d'Employeurs Sport & Animation 79.

## **Les associations dont le siège social est à la Maison Départementale des Sports :**

- Le Comité Départemental de Canoë-Kayak ;
- Le Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif ;
- Le Comité Territorial de Montagne et Escalade ;
- Le Comité Départemental de Cyclisme ;
- Le Comité du Poitou de la Fédération Sportive et Culturelle de France ;
- Le Comité Départemental de Taekwondo et Disciplines Associées
- Le Comité Départemental de Tir à l'Arc ;
- Le Comité Départemental de Randonnée Pédestre ;
- Le Comité Départemental de Voile ;
- Le Comité Départemental de Volley-ball ;
- Le Groupement d'Employeurs Judo Sud Deux-Sèvres.

La mise à disposition, par le Conseil départemental des Deux-Sèvres, de cet espace animé par le CDOS 79, témoigne assurément d'une politique départementale volontaire en faveur de l'accompagnement du mouvement sportif associatif et de son dynamisme sur le territoire des Deux-Sèvres.

Les différents services proposés aux dirigeants et bénévoles des clubs et comités sont :

- La mise à disposition d'une grande salle de réunion équipée et d'un lieu pour des réunions de travail (sur réservation et selon disponibilité) ;
- Le prêt de matériel pour les réunions : vidéo projecteur, conferencecam, et écran de projection (sur réservation et selon disponibilité) ;

- Un espace reprographie avec un photocopieur, ainsi que divers outils pour la réalisation de vos documents (massicot, relieuse, plastifieuse) ;
- Un Tivoli 3x3m (sur réservation et selon disponibilité) ;
- Neuf bureaux ;
- Des espaces de rangement,
- Une boîte postale.

## Activités 2023

Une bonne cohabitation existe entre les différents résidents de la Maison des Sports.

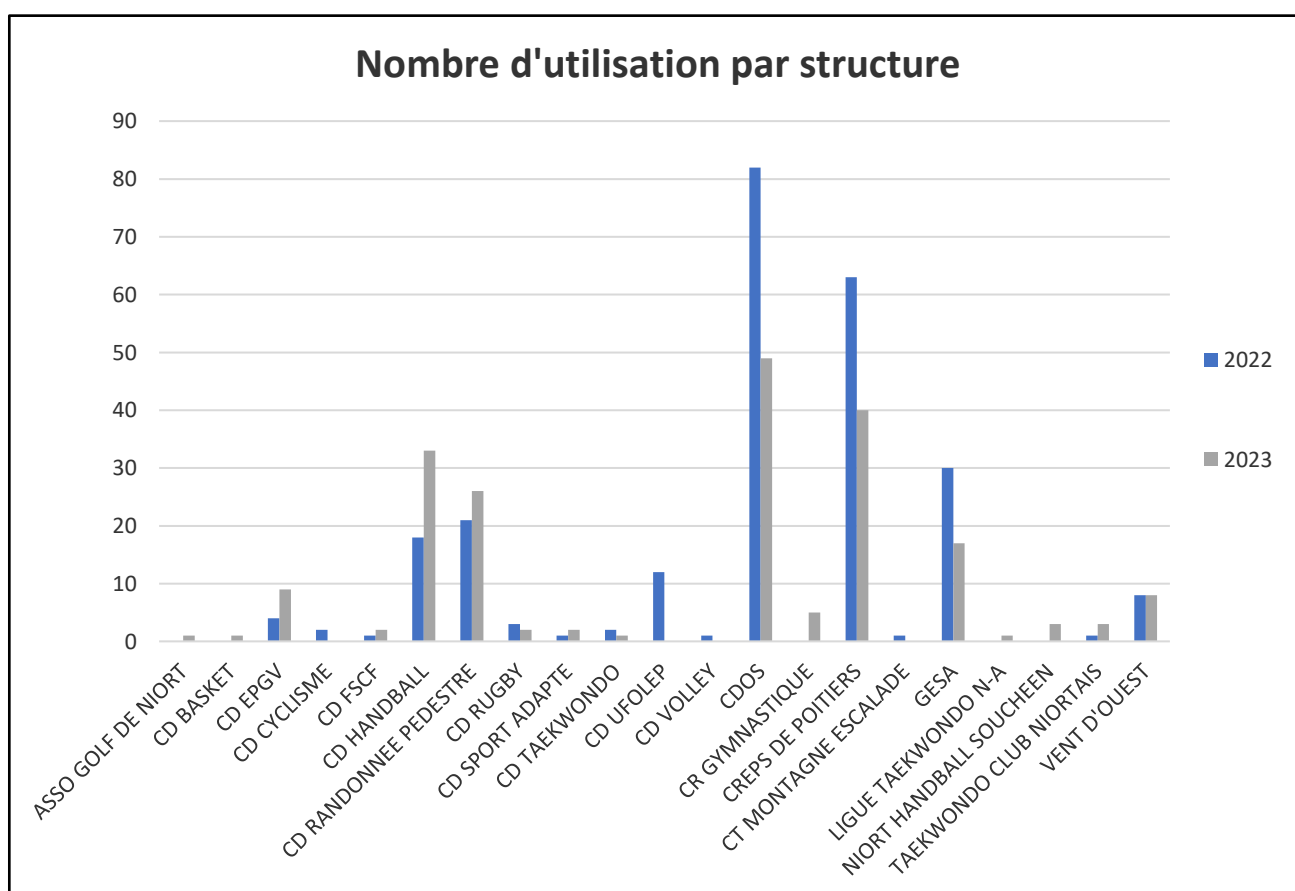
Les services proposés par la Maison Départementale des Sports restent appréciés.

Le CDOS a la gestion de 2 salles de réunion.

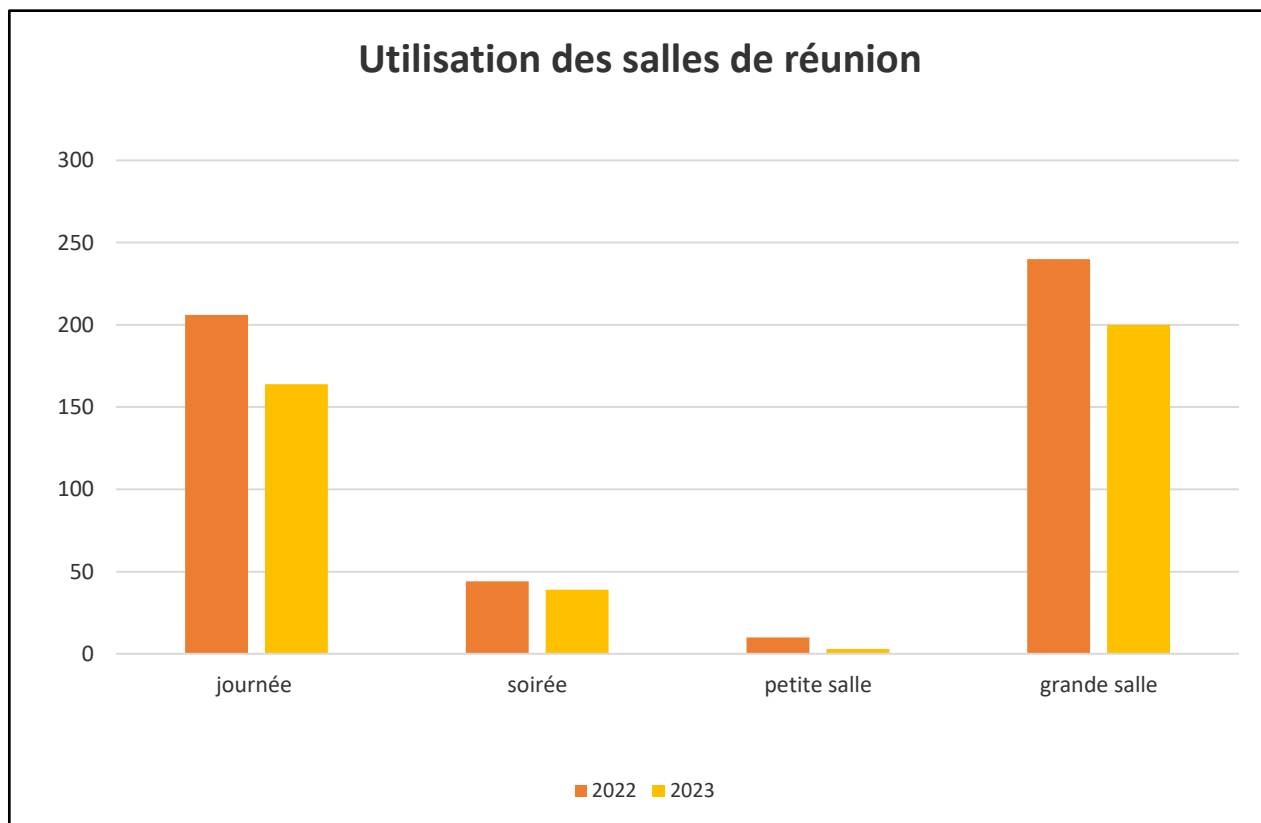
La petite salle de réunion, pouvant accueillir jusqu'à 8 personnes a été utilisée 4 fois ; quant à la grande salle de réunion pouvant recevoir jusqu'à 55 personnes, elle a été utilisée 200 fois.

Par rapport à 2023, le nombre de réservations est en baisse de 17%, notamment sur l'utilisation de la grande salle de réunion.

Quels sont les comités et associations utilisateurs des salles de réunions ?



Sur quels créneaux horaires sont-elles les plus utilisées ?



Nous profitons de ce rapport pour remercier chaleureusement le Conseil départemental (élus et techniciens) pour leur précieux soutien.

**Partenaires :**

*Par ordre alphabétique*

Agence Nationale du Sport

Département des Deux-Sèvres



# ANNEXES

- Trombinoscope des élus du CDOS 79
- Rapport financier 2023
- Rapport du commissaire aux comptes
- Cotisations 2024
- Budget 2024

# Conseil d'Administration 2021 – 2025



**Patrick MACHET**

Président

UFCEP



**Philippe MOREAU**

Vice-Président Sport Education & Citoyenneté

USBF



**James MAZURIE**

Vice-Président Sport Politiques Publiques & Haut Niveau

Fédération



**Patrick HENRI**

Vice-Président Sport & Professionnalisation

Basket-ball



**Laëtitia QUEMERE**

Vice-Présidente Sport Santé & Bien-Être

Cyclisme



**Nadine SECHET**

Secrétaire

Tir à l'arc



**Patrice GERBIER**

Secrétaire adjoint

Golf



**Régis LECOT**

Trialisme

Cyclotourisme



**Cécilia VEILLON**

Trésorière adjointe

Natation



**Raphaël-Axel ARHIMAN**

Membre

Gymnastique



**David LORIOU**

Membre

Personne qualifiée



**Jean-Charles BERNARD**

Membre

Judo et DA



**Christelle BOBINET**

Membre

UNSS



**Sébastien BICHON**

Membre

Personne qualifiée



**Bernard SIMONNET**

Membre

Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



**Sébastien GUITARD**

Membre

Handisport



**Vincent LORIOU**

Membre

Tennis de table



**Jacky ENOS**

Membre

Tennis



**Nicole METOIS**

Membre

Marche nordique



**Gilles MORIN**

Membre

ESUF



**Isabelle ULIVIERI**

Membre

Gymnastique volontaire



**Murielle BERTHONNEAU**

Membre

Hanabi



**Danny FOURNIER**

Membre

Hockey

# Equipe technique



**Gwendoline ANWAR**

**Assistante de développement et  
Administratif**

Agent administratif d'accueil



**Joël PIGEAU**

**Chargé de mission**

Référent Territorial Nouvelle-Aquitaine



**Catherine DONARIER**

**Chargée de mission**

Soutien à la vie associative sportive



**Emilie HUREAU**

**Chargée de mission**

Soutien à la vie associative sportive



**Carine BAQUIER**

**Chargée de communication**

Mise à disposition par le Groupement d'Employeurs  
Sport Vienne



**Bastien BICHON**

**Coordinateur PEPS nord Deux-Sèvres**

Mis à disposition par le Groupement d'Employeurs  
Sport et Animation 79



**Antoine BARBOZA**

**Coordinateur PEPS sud Deux-Sèvres**

Mis à disposition par le Groupement d'Employeurs  
Sport et Animation 79



**Morgan RICHARD**

**Enseignant en activité physique adaptée et  
de santé**

Mis à disposition par le Groupement d'Employeurs  
Sport et Animation 79



**Kévin GOUIONNET**

**Enseignant en activité physique adaptée et  
de santé**

Mis à disposition par le Groupement d'Employeurs  
Sport et Animation 79

## CDOS des Deux-Sèvres

Maison Départementale des Sports

28 rue de la Blauderie - CS 38539

79025 Niort Cedex

Tél : 05 49 06 61 10

Mail : [deuxsevres@franceolympique.com](mailto:deuxsevres@franceolympique.com)

# COMPTE DE RESULTAT 2023

État exprimé en €		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Produits d'exploitation	Cotisations	6 500,00	6 050,00
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	70 501,46	67 678,86
	Ventes de prestations de service	59 189,86	49 644,16
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	238 343,01	203 350,66
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	5 489,17	6 084,40
	Mécénats	2 000,00	2 000,00
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 302,33	5 945,03
	Utilisations des fonds dédiés	19 169,61	13 509,40
Autres produits	5,77	7,95	
	<b>TOTAL (I)</b>	403 501,21	354 270,46
Produits financiers	Autres intérêts et produits assimilés	2 190,20	1 038,26
	Reprises sur provisions et transferts de charges		3 168,01
	<b>TOTAL (II)</b>	2 190,20	4 206,27
Produits Excep.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	180,00	8,45
	<b>TOTAL (III)</b>	180,00	8,45
	<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)</b>	405 871,41	358 485,18
	<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>	0,00	1 039,12
	<b>TOTAL GENERAL</b>	405 871,41	359 524,30



Charges d'exploitation	Achats de marchandises	480,17	244,21
	Autres achats et charges externes	196 771,58	160 777,54
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 273,41	2 415,94
	Salaires et traitements	140 061,79	143 225,97
	Charges sociales	32 301,23	32 370,50
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 576,86	2 315,82
	Dotations aux provisions	1 692,75	0,00
	Report en fonds dédiés	24 874,00	14 963,78
	Autres charges	4 032,98	2 956,21
		<b>TOTAL (I)</b>	405 064,77
	<b>TOTAL (II)</b>	0,00	0,00
Charges Excep.	Sur opérations de gestion	0,00	254,33
	<b>TOTAL (III)</b>	0,00	254,33
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)</b>		405 064,77	359 524,30
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>		806,64	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		405 871,41	359 524,30

État exprimé en €

**Du 01/01/2023  
Au 31/12/2023**

**Du 01/01/2022  
Au 31/12/2022**

Ressources	<b>Contribution volontaires en nature</b>		
	Dons en nature	30 894,77	
	Prestations en nature		27 141,21
	Bénévolat	13 442,00	15 132,00
	<b>Total des ressources</b>	44 336,77	42 273,21
Emplois	<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	30 894,77	27 141,21
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole	13 442,00	15 132,00
	<b>Total des emplois</b>	44 336,77	42 273,21

# BILAN 2023

## Bilan Actif

État exprimé en €

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023			Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
	Concessions brevets droits similaires	1 633,07	869,75	763,32	412,83
	<b>Immobilisations Corporelles</b>				
	Installations techniques, mat et outillage indus.	574,56		574,56	574,56
	Autres immobilisations corporelles	35 004,81	32 500,64	2 504,17	2 263,52
<b>Immobilisations Financières</b>	Participations et Créances rattachées	1 000,00		1 000,00	1 000,00
	Autres	7 894,41		7 894,41	7 894,41
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>46 106,85</b>	<b>33 370,39</b>	<b>12 736,46</b>	<b>12 145,32</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Stocks et en-cours</b>				
	<b>Créances</b>				
	Créances clt., adhr., usagers et cpt. rattachés	36 950,22		36 950,22	37 553,05
	Autres créances	2 142,60		2 142,60	6 286,11
	Disponibilités	142 326,84		142 326,84	140 608,46
	Charges constatées d'avance	2 640,32		2 640,32	945,92
<b>TOTAL (II)</b>	<b>184 059,98</b>		<b>184 059,98</b>	<b>185 393,54</b>	
<b>TOTAL ACTIF (I+II)</b>		<b>230 166,83</b>	<b>33 370,39</b>	<b>196 796,44</b>	<b>197 538,86</b>

## Bilan Passif

État exprimé en €

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
<b>Fonds Propres</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	53 600,98	54 640,10
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	67 869,11	67 869,11
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	806,64	-1 039,12	
Situation nette (sous total)	122 276,73	121 470,09	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>122 276,73</b>	<b>121 470,09</b>	
<b>Fonds dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	28 886,79	23 182,40
<b>TOTAL (II)</b>	<b>28 886,79</b>	<b>23 182,40</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	6 979,80	5 287,05
<b>TOTAL (III)</b>	<b>6 979,80</b>	<b>5 287,05</b>	
<b>Dettes</b>	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	16 665,18	25 147,76
	Dettes fiscales et sociales	18 667,94	19 924,51
	Autres dettes	3 320,00	2 527,05
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>38 653,12</b>	<b>47 599,32</b>
<b>TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)</b>		<b>196 796,44</b>	<b>197 538,86</b>

# Cotisations 2023

Les cotisations 2024 sont les mêmes que celles de l'année 2023

# Cotisations 2024

<b>NOMBRE DE LICENCIÉS</b>	<b>TARIF</b>
<b>Fédérations Olympiques &amp; Nationales sportives, Fédérations multisports ou affinitaires, Fédérations scolaires ou universitaires</b>	
Moins de 500 licenciés	80.00 €
De 501 à 1 000 licenciés	110.00 €
De 1 001 à 2 000 licenciés	150.00 €
De 2 001 à 5 000 licenciés	200.00 €
Plus de 5000	250.00 €
<b>Membres associés</b> (Clubs isolés et autres structures adhérentes)	50.00 €

# BUDGET 2024

État exprimé en €		Budget 2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Produits d'exploitation	Cotisations	6 500,00	6 500,00
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	70 000,00	70 501,46
	Ventes de prestations de service	56 100,00	59 189,86
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	227 800,00	238 343,01
	Dons manuels	5 500,00	5 489,17
	Mécénats	2 000,00	2 000,00
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 600,00	2 302,33
	Utilisations des fonds dédiés	27 637,00	19 169,61
	Autres produits		5,77
	<b>TOTAL (I)</b>	401 137,00	403 501,21
Produits financiers	Autres intérêts et produits assimilés	2 000,00	2 190,20
	<b>TOTAL (II)</b>	2 000,00	2 190,20
Produits excep.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		180,00
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>TOTAL (III)</b>	0,00	180,00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)</b>		403 137,00	405 871,41
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>		0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		403 137,00	405 871,41

État exprimé en €		Budget 2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	500,00	480,17
	Autres achats et charges externes	198 765,00	196 771,58
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 500,00	2 273,41
	Salaires et traitements	157 584,00	140 061,79
	Charges sociales	37 420,00	32 301,23
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 868,00	2 576,86
	Dotations aux provisions	2 000,00	1 692,75
	Report en fonds dédiés		24 874,00
	Autres charges	2 500,00	4 032,98
		<b>TOTAL (I)</b>	403 137,00
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
	<b>TOTAL (II)</b>	0,00	0,00
Ch. exceptionnelles	Sur opérations de gestion		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>TOTAL (III)</b>	0,00	0,00
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)</b>		403 137,00	405 064,77
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>		0,00	806,64
<b>TOTAL GENERAL</b>		403 137,00	405 871,41

État exprimé en €		Budget 2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Ressources	<b>Contribution volontaires en nature</b>		
	Dons en nature	31 000,00	30 894,77
	Bénévolat	20 500,00	13 442,00
	<b>Total des ressources</b>	51 500,00	44 336,77
Emplois	<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
	Mise à disposition gratuite de biens	31 000,00	30 894,77
	Personnel bénévole	20 500,00	13 442,00
	<b>Total des emplois</b>	51 500,00	44 336,77

